

© OCDE, 2004.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

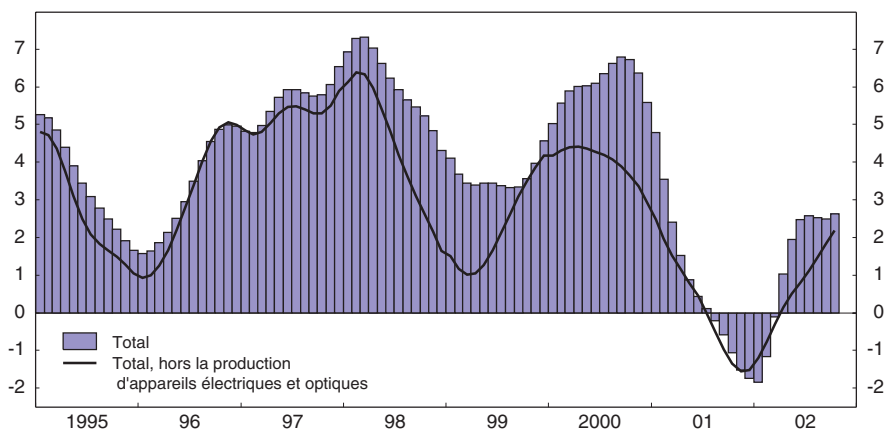
Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

I. Évolutions, perspectives et enjeux macroéconomiques

La Finlande a souffert plus que la plupart des autres pays de la zone euro du renversement de la conjoncture mondiale en 2001, mais s'est également redressée plus rapidement que les autres en 2002. Elle pourrait en effet être le seul pays de la zone à connaître une croissance plus forte en 2002 qu'en 2001. L'un des facteurs à l'origine du ralentissement plus accentué en Finlande a été la forte baisse de la demande mondiale de produits des TIC (technologies de l'information et de la communication) et l'importance de ce secteur dans l'économie finlandaise, bien que les exportations plus traditionnelles, notamment celles de l'industrie forestière, aient également connu une nette contraction. Le secteur des TIC a toutefois également joué un rôle de premier plan pour sortir l'économie de sa mauvaise passe (graphique 1). Néanmoins, les perspectives d'évolution de ce

Graphique 1. **Évolution mensuelle de la production**
Variation sur 12 mois, en pourcentage¹



1. Indicateur mensuel de la production (1995 = 100), tendance.

Source : Statistics Finland, *Comptes nationaux*.

secteur, et notamment le rythme d'adoption de la téléphonie mobile de troisième génération, sont un facteur d'incertitude majeure pour l'ensemble de l'économie.

L'expérience de ces dernières années a démontré à la fois l'importance que continue de revêtir l'État de la demande mondiale et la contribution des industries exportatrices à la croissance. Néanmoins, la demande intérieure, et surtout la consommation, ont plutôt bien résisté au retournement de conjoncture. En effet, les entreprises s'étant refusées à licencier, il y a eu une chute de la productivité, et non une baisse de l'emploi global qui aurait pu saper davantage la confiance des consommateurs ; la politique budgétaire a également exercé un effet positif. Le taux de chômage est resté quasiment stable en 2002 aux environs de 9¼ pour cent, mais demeure néanmoins supérieur à la moyenne de la zone euro, et bien supérieur aux résultats obtenus dans les pays les plus performants de l'OCDE. Le caractère essentiellement structurel du chômage met en évidence l'un des importantes points faibles de la performance macroéconomique de la Finlande (graphique 2).

La situation budgétaire actuelle est solide, la Finlande étant l'un des rares pays de la zone euro à se conformer à l'objectif du Pacte de stabilité et de croissance, à savoir des finances publiques proches de l'équilibre ou excédentaires. Pour faire face aux pressions qui vont s'exercer du fait du vieillissement de la population, le gouvernement s'est fixé comme objectif à moyen terme un excédent du budget de l'administration centrale d'au moins 1½ à 2 pour cent du produit national brut (PIB), ce qui, compte tenu de l'accumulation nette d'actifs dans les organismes de retraite, correspond à un excédent budgétaire des administrations publiques de 4 à 4½ pour cent. Toutefois, les dérapages récents par rapport à cet objectif et à d'autres objectifs budgétaires, ne s'expliquant que partiellement par la faiblesse conjoncturelle, posent un problème d'économie politique, à savoir comment assurer des excédents budgétaires jugés nécessaires pour la viabilité des finances publiques à long terme, mais pouvant paraître excessifs à court terme.

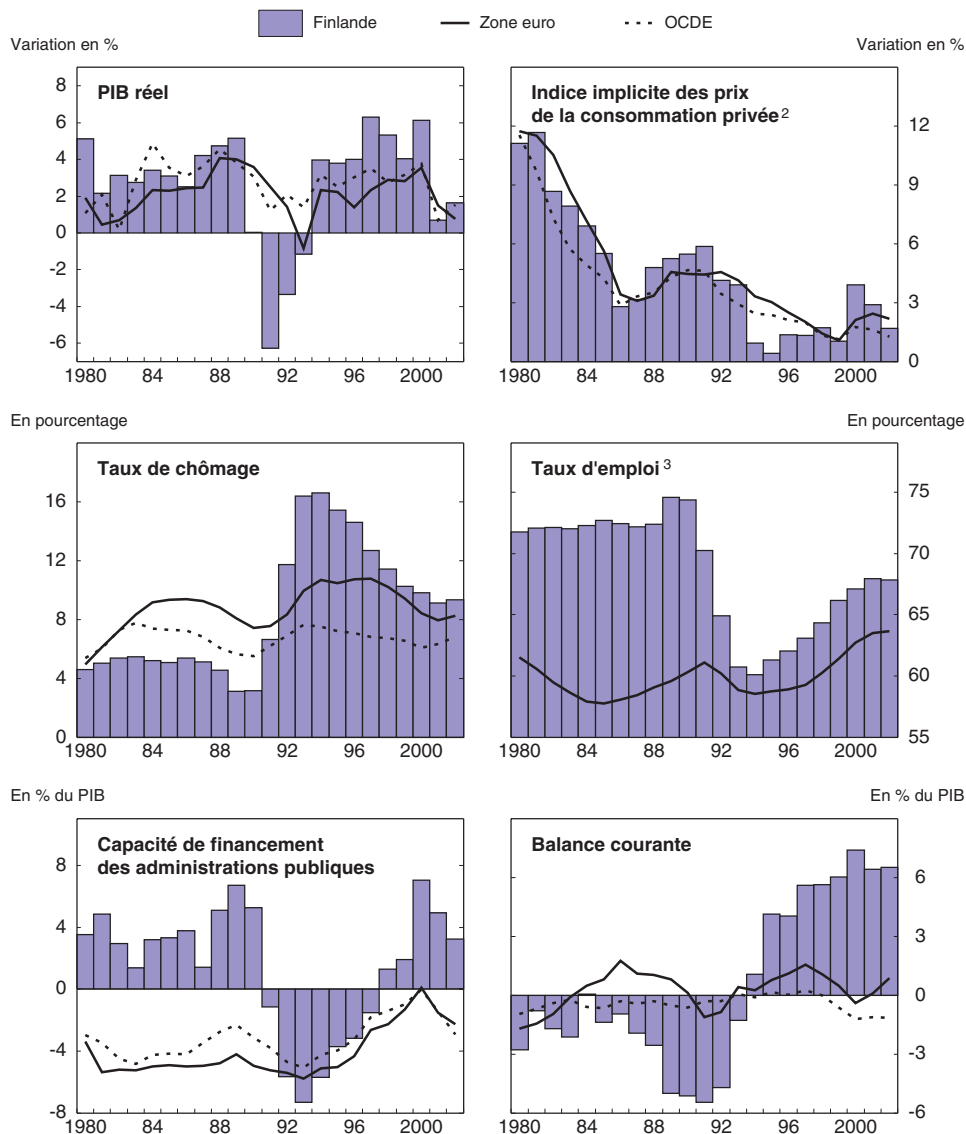
Dans ce contexte, les sections qui suivent font le point sur l'évolution macroéconomique récente et sur l'orientation budgétaire. Le chapitre conclut par les perspectives d'évolution pour 2003 et 2004 et par une évaluation des risques entourant ces prévisions et des principaux enjeux macroéconomiques auxquels sera confrontée la Finlande dans les années à venir.

Évolution économique récente

La production a été fortement influencée par la demande internationale

La croissance de la production s'est chiffrée en moyenne à pas moins de 4.8 pour cent pendant une longue période de redressement qui a duré de 1993 à 2000. Mais en 2001, la production n'a augmenté que de ¾ pour cent, soit pour la

Graphique 2. Principaux indicateurs dans une perspective internationale et à long terme¹



1. Données estimées pour 2002.

2. Le total OCDE ne tient pas compte des pays à forte inflation.

3. Emploi total en pourcentage de la population en âge de travailler (16 à 64 ans).

Source : OCDE (2002), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72.

Tableau I. **Demande et production**
Pourcentage de variation en volume

	1999	2000	2001	Variation T3 2002 ¹	
				Par rapport au même trimestre de 2001	Par rapport au trimestre précédent
Consommation privée	4.0	2.6	1.1	2.9	-2.2
<i>dont</i> : Biens durables	7.9	4.6	-4.6	7.6	7.0
Consommation publique	1.9	-0.2	2.1	2.0	1.7
Formation brute de capital fixe	3.0	3.9	4.0	1.3	3.8
Secteur public	-2.4	-5.4	0.8	2.2	-2.1
Secteur privé	4.0	5.5	4.6	1.2	4.8
Construction de logements	12.7	3.6	-10.7	2.1	-3.5
Autres	1.0	6.3	10.2	0.9	7.3
Demande intérieure finale	3.3	2.2	1.9	2.3	-0.1
Formation de stocks ²	-1.2	1.3	-0.8	-0.1	10.2
Exportations de biens et services	6.8	20.1	-2.2	6.9	-4.2
Importations de biens et services	4.0	16.0	0.1	4.0	8.1
Solde extérieur ²	1.6	3.5	-1.1	1.8	-4.8
Écart statistique ²	0.7	-0.7	0.9	-1.5	-3.4
PIB	4.1	6.1	0.7	2.2	1.9
<i>dont</i> : Secteur manufacturier	7.1	13.7	-0.7	3.3	6.7

1. Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

2. Contribution à la croissance du PIB.

Source : Statistics Finland et OCDE.

première fois depuis 1993 un taux bien inférieur à la moyenne de la zone euro (tableau I). C'est aussi la première fois en dix ans que la contribution des exportations nettes à la croissance est devenue négative. Pendant la décennie précédente, le solde extérieur contribuait en moyenne à hauteur de 1½ point de pourcentage par an à la croissance du PIB, la Finlande n'étant dépassée à cet égard dans la zone euro que par l'Irlande et le Luxembourg. Les volumes à l'exportation, qui avaient progressé en rythme annuel de 20 pour cent entre le début de 1999 et le troisième trimestre 2000, se sont contractés de 8 pour cent en 2001 sous l'effet du ralentissement du commerce mondial. La décélération a été particulièrement marquée dans le secteur de l'électronique, représenté surtout par Nokia (encadré 1 et tableau 2), où l'effet du ralentissement général de la demande internationale a été exacerbé par un phénomène de cycle de produits ; la valeur des exportations du secteur des produits électroniques et des équipements électriques a baissé de 15 pour cent en 2001, alors qu'elle avait augmenté de plus de 40 pour cent l'année précédente.

En 2002, l'économie s'est redressée, en dépit de fortes variations trimestrielles de la croissance du PIB¹. Au premier trimestre 2002, le PIB s'est contracté

Encadré 1. Nokia, fiche descriptive¹

Nokia est le premier producteur mondial de téléphones mobiles. La part du marché mondial de cette entreprise, qui était de 25 pour cent en 1999 et de 35 pour cent en 2001, devrait atteindre 40 pour cent d'ici à la fin 2002². Les téléphones mobiles représentent environ les trois quarts des ventes nettes, les réseaux représentant la majeure partie du reste. L'entreprise a contribué selon les estimations pour 1¼ point de pourcentage à la croissance du PIB en 2000, mais cette contribution a été négligeable en 2001 (tableau 2). La part de Nokia dans le total des exportations finlandaises est de près d'un quart. L'Europe était son principal marché (49 pour cent du chiffre d'affaires) mais cette part est en baisse, alors que les marchés des Amériques (25 pour cent) et de l'Asie-Pacifique (26 pour cent) sont en progression. Le marché finlandais ne représente que 1½ pour cent du chiffre d'affaires. En 2001, Nokia assurait près d'un tiers du total des dépenses de R-D en Finlande et un peu moins de la moitié du total des dépenses de R-D du secteur privé. Compte tenu des investissements de Nokia en R-D à l'étranger, les dépenses de R-D ont atteint environ 3 milliards d'euros en 2001, chiffre à comparer au total des dépenses de R-D du secteur privé en Finlande, qui est de 3½ milliards d'euros. Si Nokia a une incidence substantielle sur la croissance, les exportations et la R-D en Finlande, son impact direct sur l'emploi est beaucoup plus faible. En 2001, le nombre de salariés de Nokia en Finlande s'est inscrit en léger recul à 23 700, soit environ 2 pour cent du total des salariés du secteur des entreprises. Près de 60 pour cent des effectifs de Nokia en Finlande (et un tiers de l'ensemble du personnel) exercent des activités de R-D, mais la part des salariés finlandais, qui était de 51 pour cent en 1998, est passée à 41 pour cent du total. Nokia a payé en Finlande des impôts d'un montant de EUR 0.7 milliard en 2001 (2 pour cent du total des recettes des administrations publiques), ce qui est d'un tiers inférieur à l'année précédente. Fin 2001, la capitalisation boursière de Nokia représentait 63 pour cent de celle de la Bourse d'Helsinki et 91 pour cent des titres étaient détenus par des étrangers. Sur le plan de la production et de la R-D, Nokia travaille aussi avec un vaste réseau de petites entreprises en Finlande. En 2000, elle comptait environ 300 sous-traitants, employant 20 000 salariés.

1. Cette fiche s'inspire des documents de Ali-Yrkkö et Hermans (2002).

2. *Financial Times* (2002).

de 2.7 pour cent en rythme annuel, mais au deuxième trimestre, il a progressé de 8.8 pour cent, passant du dernier rang des pays de la zone euro au premier. En dépit d'une croissance modeste aux troisième et quatrième trimestres, la production va progresser de 1½ pour cent sur l'ensemble de l'année 2002, ce qui est l'un des taux les plus élevés de la zone euro.

Tableau 2. Contribution des activités manufacturières à la croissance¹

	2001, en % du total		Contribution à la croissance du PIB, en pourcentage				
	PIB	Exportations	1998	1999	2000	2001	2002 ²
Bois, pâte à papier et papier	5.1	26.6	0.2	0.2	0.3	-0.4	0.2
Appareils électriques et optiques	8.0	27.5	1.4	1.4	2.4	0.1	0.7
<i>dont</i> : Nokia	0.8	1.0	1.8	0.0	..
Autres produits et matériels							
métalliques	6.0	27.9	0.2	0.0	0.4	0.1	-0.3
Autres produits manufacturés	7.1	15.9	0.3	0.1	0.3	0.0	-0.1
Total du secteur manufacturier (en %)	26.1	98.0	2.2	1.7	3.4	-0.2	0.5

1. Valeur ajoutée brute, en prix constants.

2. Estimation.

Source : Statistics Finland (2002), *Comptes nationaux* 1993-2001; Conseil national des douanes ; Ali-Yrkkö et Hermans (2002); et OCDE.

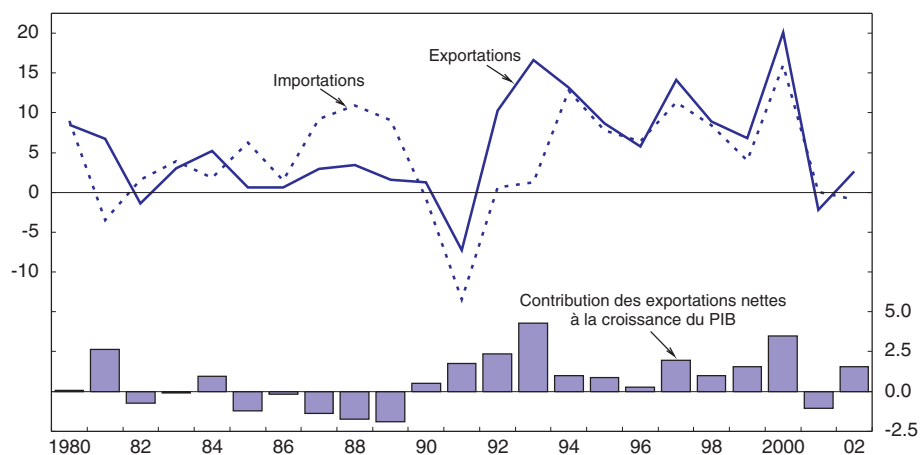
La reprise a été tirée par les exportations, le secteur des TIC jouant un rôle de premier plan. Dans l'année qui a suivi le creux conjoncturel du troisième trimestre 2001, le volume global des exportations a augmenté de 6½ pour cent et la production dans l'industrie électronique, qui est en majeure partie exportée, de 12½ pour cent. Cette reprise oppose un démenti au pessimisme qui s'est manifesté récemment à propos du secteur des TIC en général et des télécommunications en particulier, sous l'effet des retards et des problèmes techniques rencontrés dans la téléphonie mobile de troisième génération. Elle a été favorisée par les innovations permanentes de Nokia en matière de produits et par l'introduction de nouveaux modèles, notamment une gamme de mobiles dotés d'appareils photo intégrés (photo-téléphones), qui ont sans doute permis d'accroître encore les gains de parts de marché en 2002. L'évolution des autres grands secteurs à l'exportation a été moins spectaculaire (tableau 2). Il y a des signes croissants de légère reprise dans l'industrie forestière (notamment les secteurs du papier et du bois) en 2002, la production ayant d'après les estimations augmenté d'environ 7 pour cent entre le troisième trimestre 2001 et le troisième trimestre 2002, après avoir reculé de 7 pour cent en 2001. La production plus traditionnelle de la métallurgie (à l'exclusion de l'électronique) s'est contractée d'après les estimations en 2002 sous l'effet de l'affaiblissement des investissements fixes en Europe.

L'un des facteurs ayant favorisé la progression des exportations de la Finlande l'année dernière est la diversité géographique des débouchés. Les marchés à l'exportation de la Finlande sont fortement dépendants des autres pays européens de l'OCDE, qui ont représenté 60 pour cent du total des exportations de marchandises en 2001, mais cette part s'est inscrite en recul pendant les années 90 et

est désormais moindre que celle observée pour les autres pays de la zone euro à l'exception de la Grèce. En contrepartie, la Finlande s'est davantage engagée sur les marchés d'Asie (qui revêtent une importance particulière pour les produits électroniques) et sur les marchés des pays européens non membres de l'OCDE (surtout la Russie et les États baltes), où elle est plus présente que la plupart des autres pays de la zone euro, ces marchés absorbant chacun juste un peu moins de 10 pour cent des exportations finlandaises de marchandises². Comme la progression des échanges, tant en Asie que dans les pays européens non membres de l'OCDE, est restée bien plus forte que dans les pays européens membres de l'OCDE, c'est une autre explication de la reprise des exportations en 2002, plus nette en Finlande que dans la plupart des autres pays de la zone euro.

Ces dernières années, l'évolution des volumes à l'importation et à l'exportation est devenue de plus en plus corrélée, ce qui tient en partie à l'internationalisation du processus de production (graphique 3)³. Cette corrélation est particulièrement marquée dans l'industrie électronique, ce qui témoigne de l'importance des composants importés dans la production mais aussi de l'externalisation de la production vers d'autres pays. Néanmoins, même si les variations en pourcentage des volumes à l'exportation et à l'importation sont similaires, ce n'est pas incompatible avec une forte contribution des exportations nettes à la

Graphique 3. **Croissance de volume à l'exportation et à l'importation**
Biens et services, en pourcentage



Source : Statistics Finland et OCDE.

croissance du PIB, compte tenu de l'importance de l'excédent commercial au titre des marchandises, qui a représenté plus de 10 pour cent du PIB en 2001, soit le niveau le plus élevé de toute la zone euro à l'exception de l'Irlande. En outre, Nokia va continuer à externaliser la production de modèles établis, mais probablement maintenir en Finlande ses activités à forte valeur ajoutée telles que la recherche et le développement de nouveaux modèles.

La consommation privée soutient la demande intérieure

Parmi les autres indicateurs de l'État plus avancé du cycle en Finlande, on peut observer que ce pays est l'un des rares de la zone euro où la consommation a augmenté plus rapidement en 2002 qu'en 2001, passant d'environ 1 pour cent à 2½ pour cent selon les estimations (tableau 3). L'élément moteur de cette croissance de la consommation privée est la progression continue du revenu disponible réel sous l'effet de la hausse régulière des salaires réels et de baisses des impôts

Tableau 3. **Compte d'affectation des ménages**

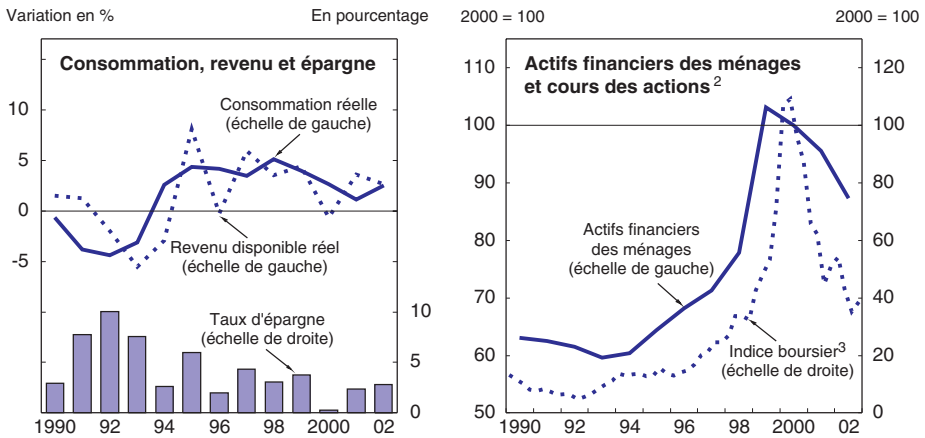
	1996 Prix courants, Milliards d'euros	1997	1998	1999	2000 ¹	2001	2002 ²
		Variations en pourcentage					
Revenu disponible réel	50.5	5.9	3.5	4.5	-0.7	3.6	2.6
Dépenses réelles de consommation	51.9	3.5	5.1	4.0	2.6	1.1	2.5
Taux d'épargne (en pourcentage) ³	2.0	4.4	3.1	3.8	0.3	2.4	2.8
Revenu disponible	50.5	7.4	5.3	5.5	3.2	6.6	4.4
		Points de pourcentage					
Contribution au revenu disponible							
Salaires	49.4	5.2	7.2	4.9	6.1	6.1	4.2
Revenu de l'entreprise et de la propriété	13.4	2.4	1.2	1.7	3.0	1.4	0.3
Transferts reçus	21.9	0.1	0.4	0.8	0.4	1.9	1.5
Moins :							
Transferts versés	16.2	0.8	1.9	1.4	0.9	1.6	1.1
Impôts directs	15.6	0.1	1.6	0.6	4.5	0.8	0.1
Intérêts sur le crédit à la consommation	2.3	-0.5	0.0	-0.2	0.8	0.4	0.3

1. Les chiffres sont très nettement influencés par la forte augmentation des revenus attribuable aux stock options et aux plus-values, qui ne sont comptabilisées comme revenus dans les comptes nationaux, contrairement aux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties.

2. Estimations de l'OCDE.

3. Rapport de l'épargne des ménages à leur revenu disponible.

Source : Statistics Finland et OCDE.

Graphique 4. Consommation privée¹

1. Estimation pour 2002.

2. Prix réels, corrigés de l'indice des prix à la consommation.

3. Indice HEX, ensemble des actions, moyenne trimestrielle. Rupture de série au premier trimestre de 1997.

Source : Statistics Finland, Finnish Bankers' Association et OCDE.

directs. L'absence de toute augmentation significative du taux de chômage, conjuguée au recul de l'inflation et à la faiblesse des taux d'intérêt, permet d'expliquer pourquoi le taux d'épargne ne s'est accru que dans des proportions limitées malgré la très forte chute des cours des actions⁴. Le recul du marché d'actions finlandais a été beaucoup plus marqué que dans la plupart des autres pays, atteignant près des deux tiers entre le point haut de 2000 et novembre 2002, ce qui s'explique par l'importance du secteur des TIC. Toutefois, la valeur réelle des actifs financiers des ménages a beaucoup moins baissé (graphique 4), même si elle a tout de même diminué de près d'un quart entre 2000 et 2002. La plupart des actions sont détenues par des étrangers, et même lorsque les cours étaient au plus haut, les actions ne représentaient que 30 pour cent du total du patrimoine financier des ménages, la plus grosse partie n'étant détenue que par un nombre relativement faible de particuliers.

Comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, les prix de l'immobilier ont augmenté depuis le début de l'année en Finlande, ce qui peut en partie s'expliquer par une diminution de la part des actions dans la composition du patrimoine (OCDE, 2002a). Il existe néanmoins des différences d'une région à l'autre, les prix de l'immobilier dans la région d'Helsinki ayant augmenté de 11½ pour cent entre le troisième trimestre 2001 et le troisième trimestre 2002, alors que dans le reste de la Finlande, ils n'ont progressé que d'environ 5 pour cent pendant la même période. Cette différence s'explique notamment par

l'importance des flux migratoires vers la capitale et par des restrictions en matière d'aménagement urbain qui limitent ou ralentissent les mises en chantier malgré l'augmentation de la demande de logement. Néanmoins, en termes réels, les prix de l'immobilier restent inférieurs à leur niveau du début des années 90. L'endettement des ménages en proportion du revenu disponible s'accroît progressivement depuis 1997, ce qui est partiellement imputable à l'augmentation de la demande de prêts hypothécaires, mais il reste bien inférieur à son niveau du début des années 90. L'investissement résidentiel, qui avait reculé de plus de 10 pour cent en 2001, s'est stabilisé en 2002 mais n'a pas encore réagi à la forte augmentation des prix du logement.

L'investissement des entreprises reste faible

Le niveau moyen de l'investissement fixe des entreprises en 2001 a été supérieur de 10 pour cent à celui de l'année précédente, en raison pour partie d'effets de report après une croissance exceptionnellement forte en 2000. L'investissement des entreprises, bien qu'instable, est resté faible depuis le deuxième trimestre 2001 et certaines enquêtes semblant indiquer que de nombreuses entreprises ne fonctionnent pas à pleine capacité, il a sans doute baissé en 2002. La part des bénéficiaires dans la production du secteur des entreprises est en recul depuis le point haut de 2000, mais celui-ci était élevé par rapport aux autres pays (Citron et Walton, 2002). La constitution de stocks s'est fortement contractée au deuxième trimestre 2002, en dépit d'une forte progression de la production pendant le même trimestre, et pourrait contribuer négativement (à hauteur de ½ point de pourcentage environ) à la croissance du PIB en 2002.

L'emploi est stable, mais le chômage reste élevé

Étant donné l'ampleur de la décélération de la production depuis 2000, il est remarquable que l'emploi total n'ait pas enregistré de baisse significative. Ceci s'explique peut-être par la réticence des entreprises à licencier, compte tenu des difficultés rencontrées pour recruter du personnel qualifié pendant la période de haute conjoncture. Le taux d'emploi s'est stabilisé en 2002 à plus de 67½ pour cent. Ce taux était relativement élevé en comparaison de la plupart des pays européens, mais bien inférieur à l'objectif fixé par le gouvernement au début de son mandat, soit 70 pour cent (tableau 4), et inférieur aussi à celui des autres pays nordiques. Le taux de chômage est également resté à peu près stable en 2001 et 2002, mais pendant les sept années précédentes, il avait constamment reculé.

Ce qui est plus inquiétant c'est que le taux de chômage dépasse 9 pour cent de la population active, soit plus que la moyenne, déjà élevée, de l'Union européenne, seules la Grèce et l'Espagne enregistrant un taux supérieur. Le chômage est relativement important dans les deux groupes d'âge extrêmes (tableau 5), alors que pour les travailleurs de pleine activité (25-54 ans), la Finlande ne se

Tableau 4. Évolution du marché du travail

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹
	Variations en pourcentage						
Taux d'emploi (en %) ²	61.9	62.9	64.1	66.0	66.9	67.7	67.7
PIB réel par travailleur	3.0	3.4	3.2	1.2	4.3	-0.5	2.3
Emploi	1.4	2.0	2.4	3.3	1.7	1.4	0.0
Population active	0.4	-0.2	0.9	2.0	1.2	0.7	0.2
	En pourcentage de la population active						
Taux de chômage	14.6	12.7	11.4	10.2	9.8	9.1	9.2
Personnes au chômage depuis plus de 12 mois (en % du total) ³	30.1	30.5	30.2	28.1	27.7	27.4	26.6
Programmes actifs du marché du travail							
<i>dont :</i>							
Création d'emplois	2.6	2.5	2.3	2.0	1.7	1.5	1.6
Formation dans le cadre du marché du travail	2.1	2.3	2.1	1.9	1.5	1.3	1.4

1. Moyenne des données mensuelles disponibles pour les séries en pourcentage de la population active. Estimations de l'OCDE pour les variations en pourcentage.

2. Emploi total en pourcentage de la population d'âge actif (15-64 ans pour les deux séries).

3. Chômeurs inscrits.

Source : Ministère du Travail, Statistics Finland, ministère des Finances et OCDE.

Tableau 5. Comparaisons internationales du taux de chômage 2001

	Finlande	UE	Classement de la Finlande dans l'UE
Taux standardisé	9.1	7.6	3
15-24 ans	19.9	13.9	3
25-54 ans	7.4	6.5	6
55-64 ans	8.9	6.4	2

Source : OCDE (2002), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.

classe qu'au sixième rang parmi les pays de l'UE, avec un taux plus faible que l'Allemagne, la France et l'Italie en 2001. Le taux de chômage élevé frappant les travailleurs plus âgés s'explique par les contre-incitations au travail associées à la « voie de sortie par le chômage » examinée dans le chapitre II⁵. Le fort taux de

chômage des travailleurs plus jeunes tient dans une large mesure au pourcentage exceptionnellement important d'étudiants comptabilisés comme chômeurs, ce pourcentage se caractérisant par un net profil saisonnier mais avec malgré tout une incidence marquée sur la moyenne annuelle. Le pourcentage de jeunes adultes suivant des études tout en étant dans le même temps comptabilisés comme chômeurs est plus élevé que cela n'est le cas pour tout autre pays de l'OCDE, alors que le taux de chômage des jeunes adultes ne suivant pas d'études est proche de la moyenne de l'OCDE⁶. En conséquence, la non prise en compte des étudiants réduit davantage le chômage standardisé pour la Finlande que pour les autres pays de l'OCDE, le ramenant de 9.1 pour cent à 7.5 pour cent en 2002, c'est-à-dire à un niveau plus proche de la moyenne de l'UE. S'il peut être avancé qu'un tel ajustement se justifie pour bien cerner l'ampleur du problème appelant une action des pouvoirs publics⁷, d'autres ajustements élargissant la définition du chômage (pour inclure, par exemple, les effets des systèmes de préretraite, voir chapitre II) feraient descendre la Finlande dans le classement. En outre, toute comparaison du taux de chômage avec la moyenne de l'Union européenne doit tenir compte du fait que cette dernière reste beaucoup trop élevée par rapport au pays le plus performant.

L'inflation a marqué un recul progressif...

Les pressions inflationnistes se sont tassées en 2001 et 2002, du fait de l'excédent de capacité et de l'appréciation de l'euro depuis la fin 2000⁸. La hausse des prix à la consommation, mesurée par l'indice harmonisé, a suivi de près la moyenne de la zone euro depuis le début de 2001, mais au troisième trimestre 2002, elle s'est inscrite en recul pour revenir à un peu moins de 2 pour cent, alors que la moyenne de la zone euro restait obstinément au-dessus de 2 pour cent (tableau 6 et graphique 5). En revanche, pour ce qui concerne la hausse des prix des services, l'écart par rapport à la moyenne de la zone euro est resté constamment positif depuis 1998.

... mais les coûts unitaires de main-d'œuvre ont fortement augmenté

Les salaires étant déterminés par les négociations salariales centralisées pour une période de deux ans, il n'y a pas eu de ralentissement de leur progression, les hausses s'établissant entre 4 et 5 pour cent en 2001 et 2002 compte tenu de la dérive des salaires (graphique 5 et tableau 6)⁹. Conjuguée à la baisse de la productivité, cela s'est traduit par une forte augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre, qui pour l'ensemble de l'économie a été de 5¼ pour cent 2001 et de 1½ pour cent en 2002, après s'être établie en moyenne à ½ pour cent par an entre 1995 et 2000. Cette hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre a jusqu'à présent été neutralisée par une diminution de la part des profits. Dans la mesure où la faible productivité est un phénomène conjoncturel qui a des chances d'être inversé,

Tableau 6. **Prix et salaires**
Variations en pourcentage

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹
Indice des prix à la consommation²	0.6	1.2	1.4	1.2	3.4	2.6	1.6
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	1.1	1.2	1.4	1.3	3.0	2.7	2.0
IHPC sous-jacent	0.5	0.9	1.6	1.4	2.1	2.9	2.4
Salaires							
Salaires négociés ³	3.1	1.3	2.7	1.8	2.8	3.3	2¼
Dérive des salaires ³	1.1	1.1	0.8	1.0	1.2	1.2	1
Taux de salaire ⁴	4.2	2.4	3.5	2.8	4.0	4.5	3¼
Taux de salaire ⁵	3.3	4.1	4.9	2.7	5.6	5.3	4¼
Taux de rémunération ⁵	2.1	2.8	4.4	2.3	4.1	4.9	4
Coûts unitaires de main-d'œuvre	-0.1	-1.0	1.7	0.6	-0.6	5.2	1½

1. Estimations.

2. Rupture de série en 2001 suite à une modification de l'année de référence.

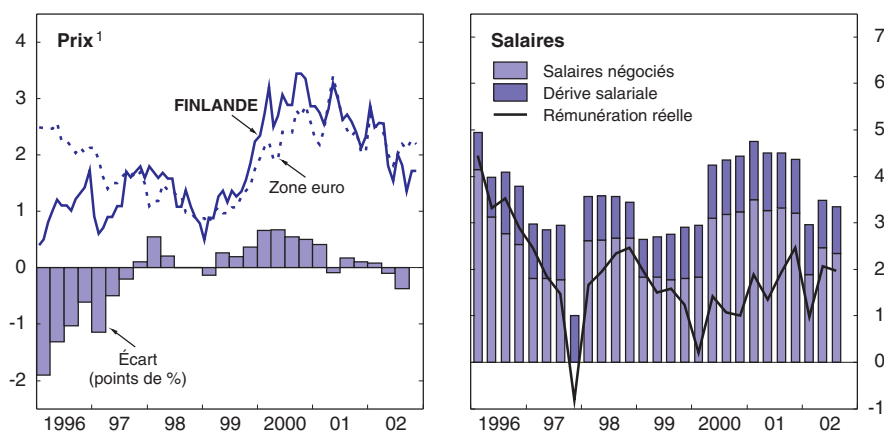
3. Moyenne annuelle des données trimestrielles.

4. Indice global des salaires et traitements.

5. Secteur privé, sur la base des comptes nationaux.

Source : Statistics Finland, ministère des Finances et OCDE.

Graphique 5. **Inflation**
Pourcentage de variation en glissement annuel



1. Indice des prix à la consommation harmonisé.

Source : Statistics Finland, Eurostat et OCDE.

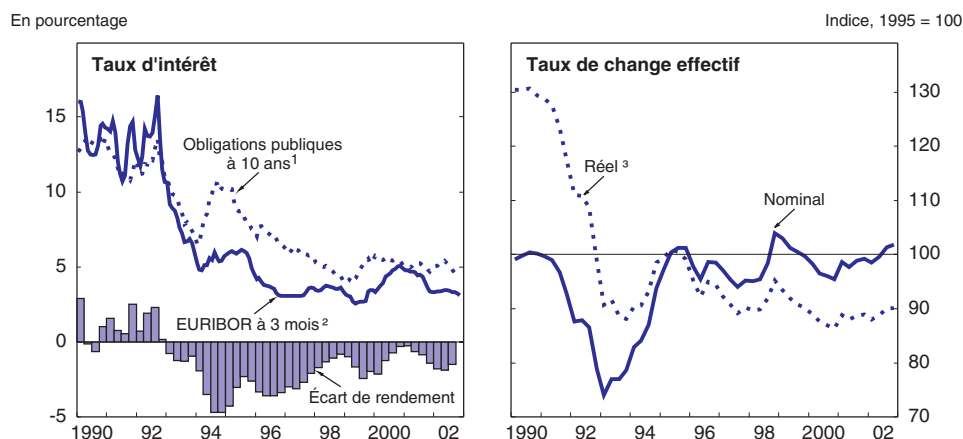
la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre ne se traduira pas nécessairement par des pressions inflationnistes à l'avenir.

L'orientation de la politique monétaire est adaptée

L'un des inconvénients supposés de l'appartenance à une union monétaire est la difficulté pour un pays de s'ajuster à des chocs qui lui sont propres. Or, pour ce qui est de l'ajustement au choc lié au secteur des TIC, l'appartenance à la zone euro a peut-être permis à la Finlande de maintenir la stabilité macroéconomique, en lui évitant notamment les fortes fluctuations du taux de change qui auraient pu résulter des corrections importantes des portefeuilles d'actions (graphique 6). Par ailleurs, l'absence de baisse significative du taux de change réel durant le ralentissement récent de l'activité dans le secteur des TIC n'a pas empêché les exportateurs finlandais de ce secteur de gagner d'importantes parts de marché.

La récente baisse de 50 points de base des taux d'intérêt à court terme dans la zone euro va donner un nouvel élan à la demande intérieure. Mais elle apportera surtout un soutien bienvenu aux principaux marchés à l'exportation de la Finlande, ce qui est peut-être encore plus important compte tenu des indicateurs d'une baisse de la demande dans les principaux pays de la zone euro.

Graphique 6. Évolution des taux d'intérêt et du taux de change



1. Taux des obligations publiques à dix ans depuis janvier 1993, taux à cinq ans avant cette date.

2. HELIBOR avant janvier 1999. Y compris la Grèce à partir de janvier 2001.

3. Sur la base des prix à la consommation.

Source : Banque de Finlande et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Politique budgétaire

Objectifs à moyen terme

La Finlande a un bilan exemplaire en matière de maintien de la discipline budgétaire globale depuis la grave récession du début des années 90. Sur le cycle actuel, elle sera aussi l'un des rares pays de la zone euro à atteindre l'objectif du Pacte de stabilité et de croissance, à savoir des finances publiques proches de l'équilibre ou excédentaires. Les récents dérapages par rapport aux objectifs plus stricts qu'elle s'était elle-même fixés sont essentiellement imputables à une faiblesse conjoncturelle et à l'absence de recettes exceptionnelles. Ces objectifs budgétaires plus stricts sont jugés adaptés en raison du vieillissement de la population plus précoce et plus rapide en Finlande que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Par ailleurs, certains dépassements des objectifs de dépenses à moyen terme portent à conclure qu'il y a des points faibles dans le contrôle des dépenses et que, si ces dépassements n'avaient pas eu lieu, la charge fiscale aurait pu être davantage réduite.

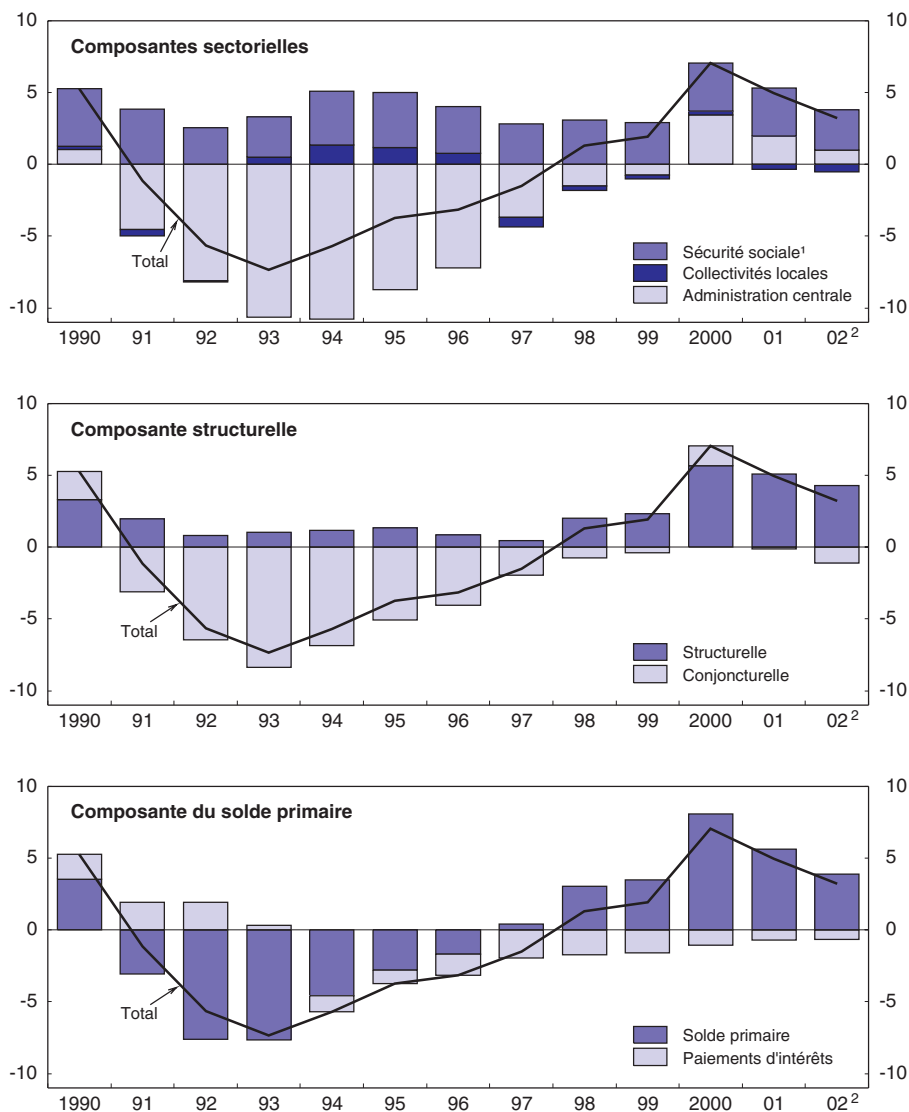
Lorsque le gouvernement a été élu en 1999, il a fixé plusieurs objectifs à moyen terme en matière de politique budgétaire :

- Maintenir un excédent structurel de l'administration centrale, dont il a été précisé par la suite qu'il s'agirait d'un excédent réel de 1½ à 2 pour cent du PIB conjugué à un excédent des administrations publiques d'environ 4½ pour cent du PIB.
- Ramener la dette de l'administration centrale à moins de 50 pour cent du PIB, sans tenir compte, comme cela a été précisé ultérieurement, des recettes tirées des privatisations.
- Réduire l'impôt sur les revenus du travail de 1.7-1.9 milliard d'euros.
- Maintenir les dépenses de l'administration centrale, y compris les paiements d'intérêts, à leur niveau de 1999 en termes réels¹⁰

Il ne peut y avoir d'excédent du budget des administrations publiques sans excédent du budget de l'administration centrale. En effet, les organismes de retraite professionnels, dont l'excédent représente environ 3 pour cent du PIB, sont intégrés dans les comptes des administrations publiques et les emprunts des collectivités locales n'ont en général pas dépassé quelques dixièmes d'un point de pourcentage du PIB. De ce fait, la majeure partie de la variation de l'excédent des administrations publiques peut être imputée à l'administration centrale (graphique 7).

Les objectifs budgétaires reposaient sur l'hypothèse d'une croissance moyenne du PIB supérieure à 3 pour cent, ce qui a été (tout juste) le cas¹¹. Au départ, comme la croissance du PIB était très forte, les objectifs d'excédent des finances publiques ont été largement dépassés. Suite à une croissance exceptionnelle du

Graphique 7. **Capacité de financement des administrations publiques**
En pourcentage du PIB



1. Y compris les organismes de retraite professionnelle.

2. Estimation de l'OCDE.

Source : Statistics Finland (2002), *National Accounts 1993-2001* et OCDE.

Tableau 7. **Finances publiques**
Pourcentage du PIB

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ²	2003 ²
Dépenses	56.8	53.2	52.1	48.7	47.1	47.5	47.1
Recettes	55.3	54.5	54.0	55.7	52.0	51.3	49.9
Impôts ³	46.1	46.1	46.2	47.1	45.1	44.6	43.2
Autres recettes ⁴	9.2	8.4	7.8	8.6	6.9	6.8	6.7
Capacité de financement	-1.5	1.3	1.9	7.0	4.9	3.8	2.7
Administration							
centrale	-3.7	-1.5	-0.7	3.5	2.0	0.9	0.3
Collectivités locales	-0.7	-0.3	-0.3	0.2	-0.4	0.0	-0.4
Caisses de sécurité sociale	2.8	3.1	2.9	3.3	3.3	2.9	2.8
Dette brute ⁵	54.1	48.8	46.8	44.0 ¹	43.4	42.5	41.9
dont : Administration							
centrale	65.3	60.2	56.5	48.4 ¹	45.4	43.2	41.7
Rendement des obligations publiques (en %) ⁶	6.0	4.8	4.7	5.5	5.0	4.8	4.4

1. Données préliminaires.

2. Prévisions du ministère des Finances.

3. Y compris les cotisations de sécurité sociale.

4. Revenu de la propriété et transferts reçus, hors cotisations de sécurité sociale.

5. Définition de l'Union économique et monétaire (UEM).

6. Taux des obligations publiques à dix ans.

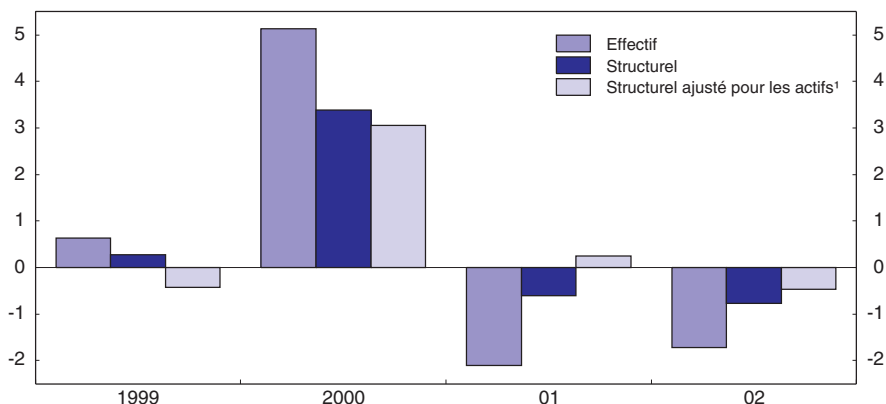
Source : Statistics Finland, ministère des Finances et OCDE.

PIB en 2000, les excédents tant des administrations publiques que de l'administration centrale ont atteint un point haut, respectivement de 7 et 3½ pour cent du PIB. Ces performances, conjuguées à des ventes plus importantes que prévu d'actions détenues par l'État, ont permis de ramener l'endettement de l'administration centrale à 48½ pour cent du PIB dès 2000, et de le maintenir largement en dessous de l'objectif initial depuis lors (tableau 7), encore que, si les recettes des privatisation sont exclues, ce rapport devrait tomber de 52½ pour cent à 49½ pour cent du PIB entre 2000 et 2001.

Les équilibres budgétaires se détériorent depuis 2000

Comme la croissance a été beaucoup plus faible en 2001 et en 2002, l'excédent des administrations publiques va sans doute diminuer de moitié et se situer autour de 3½ pour cent du PIB en 2002¹² (l'OCDE fait une estimation inférieure, de 3¼ pour cent du PIB) et les objectifs d'excédents tant de l'administration centrale que des administrations publiques ne seront sûrement pas atteints. Une grande partie de la réduction des excédents, qui pourrait aller jusqu'à

Graphique 8. **Évolution des différents indicateurs de l'excédent des administrations publiques**
En pourcentage du PIB



1. Excédent structurel déduction faite des recettes fiscales directes particulièrement sensibles aux prix des actifs, notamment celles concernant les stock-options et les plus-values du secteur des ménages et les plus-values des sociétés non financières.

Source : OCDE.

2½ points de pourcentage, est sans doute imputable à la rigueur de la conjoncture. Il y a eu de nouvelles pertes de recettes « exceptionnelles », représentant près de 1 pour cent du PIB, essentiellement imputables aux fortes fluctuations des cours des actions. Ces recettes (impôts directs sur les ménages et les entreprises au titre des plus-values et impôts directs sur les ménages au titre des options d'achat d'actions) avaient atteint un point haut de près de 2 pour cent du PIB en 2000. Les recettes fiscales de nombreux pays de l'OCDE sont sensibles au mouvement des prix des actifs, mais en Finlande, les recettes de l'impôt sur les sociétés le sont tout particulièrement¹³. L'effet conjugué du ralentissement conjoncturel et de l'assèchement des recettes exceptionnelles semble indiquer que l'assouplissement discrétionnaire a joué un rôle négligeable depuis 2000 (graphique 8).

Si, du point de vue des excédents budgétaires, les résultats sont largement favorables, l'objectif d'excédent des administrations publiques de 4½ pour cent du PIB ayant été presque atteint entre 1999 et 2002, il y a eu un dépassement significatif de l'objectif de dépenses à moyen terme. La dérive des dépenses de l'administration centrale par rapport à l'objectif d'origine, qui était de les maintenir en termes réels à leur niveau de 1999, a été considérable : la progression a

dépassé de 1¼ l'objectif en 2000/01 et a sans doute encore été de 2 pour cent en termes réels en 2002. Cette évolution est intervenue, alors même que les paiements nets d'intérêt ont reculé, de ½ pour cent du PIB depuis 1999. Ces paiements sont inclus dans les objectifs de dépenses, alors que le gouvernement n'a guère d'influence sur leur évolution. La majeure partie de la hausse des dépenses de l'administration centrale s'explique par l'accroissement des transferts aux collectivités locales. De fait, la consommation des collectivités locales a augmenté beaucoup plus rapidement que celle de l'administration centrale, accusant une hausse de 13 pour cent en termes nominaux en 2000 et 2002 (soit ¾ pour cent du PIB), alors que les dépenses de consommation de l'administration centrale se sont accrues de 6 pour cent (ce qui correspond à une part constante du PIB). Les hausses des dépenses ont été particulièrement fortes dans le domaine des soins de santé et de l'enseignement, la rémunération des salariés des administrations publiques ayant d'après les prévisions augmenté de près de 11 pour cent entre 2000 et 2002. Les objectifs à moyen terme de réduction de l'impôt sur les revenus du travail ont été largement dépassés et le coefficient de pression fiscale a diminué (tableau 7), mais en l'absence de ces dérapages des dépenses, de meilleurs résultats auraient sans doute été enregistrés.

Budget de 2003 : l'excédent devrait d'après les prévisions être encore plus éloigné de l'objectif

Le projet de budget de 2003 prévoit une nouvelle diminution de l'excédent par rapport aux objectifs à moyen terme, l'excédent de l'administration centrale revenant à ½ pour cent du PIB et celui des administrations publiques à 2¾ pour cent du PIB. Les dépenses de l'administration centrale et des administrations publiques devraient rester stables en pourcentage du PIB, mais les recettes fiscales devraient diminuer d'un peu plus de 1 pour cent du PIB. La baisse de l'impôt sur le revenu ne représente que 0.3 point de pourcentage de cette moins-value de recettes fiscales (encadré 2), compte tenu d'une nouvelle réduction d'environ EUR 100 millions annoncée en novembre 2002 suite aux négociations salariales centralisées pour 2003 et 2004. Une grande partie du reste de la moins-value tient à un affaiblissement des recettes au titre de l'impôt sur les sociétés, dû à l'effet décalé de la faiblesse des profits de ce secteur en 2002. D'après les calculs normalisés de la variation de la composante discrétionnaire par opposition à la composante conjoncturelle de l'excédent budgétaire, l'orientation de la politique budgétaire sera expansionniste dans la proportion d'environ 1 pour cent du PIB en 2003 (ministère des Finances, 2002a).

Prévisions à court terme

La reprise de l'activité mondiale attendue l'année prochaine devant stimuler les exportations, la croissance de la production pourrait atteindre 3 pour cent environ

Encadré 2. **Résumé des mesures prévues dans le projet de budget 2003**

- Tous les taux marginaux d'imposition applicables aux revenus du travail seront réduits de 0.3 point de pourcentage et les tranches d'imposition seront élargies de 1 pour cent. En outre, la déduction pour frais professionnels et le crédit d'impôt sur les revenus d'activité dans le cadre de l'impôt municipal seront majorés. Le taux moyen d'imposition des revenus salariaux diminuera de moins de ½ point de pourcentage, ce qui favorisera légèrement les bas salaires.
- Les taxes sur l'énergie seront relevées de 5 pour cent.
- La part du produit de l'impôt sur les bénéfices des sociétés revenant à l'administration centrale augmentera de 3½ pour cent, avec une diminution correspondante de la part du produit de cet impôt allant aux communes. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une réforme de plus grande envergure, qui prévoit également une augmentation des transferts de l'administration centrale vers les communes, afin d'encourager une plus grande stabilité des finances des collectivités locales.
- Les transferts de l'administration centrale vers les communes pour couvrir les frais de fonctionnement des services sociaux et sanitaires seront majorés de 1½ pour cent (ajustement sur l'indice).
- Le recours aux subventions du marché du travail sera développé afin de contribuer activement au soutien de l'emploi.
- De nouveaux projets d'infrastructure visant à améliorer les liaisons routières et les ports seront mis en œuvre.

en 2003, comme la croissance potentielle (tableau 8). La contribution du solde extérieur à la croissance devrait se situer autour de 1 pour cent du PIB, ce qui est inférieur aux résultats obtenus pendant la majeure partie de la fin des années 90, mais la reprise devrait continuer à bénéficier du dynamisme de la demande intérieure. D'après les prévisions, la Finlande pourrait faire mieux que la moyenne de la zone euro en 2003 et 2004, et ce dans des proportions considérables. Toutefois, l'instabilité de la production rend difficile une évaluation de la solidité et de la durabilité de la reprise à venir.

Un accord entre les principaux syndicats et les organisations patronales a été conclu fin 2002, qui prévoit une hausse des salaires de 2.9 pour cent en 2003 et de 2.2 pour cent en 2004. Cet accord, compte tenu des modestes baisses d'impôts et de la dérive des salaires, qui s'est régulièrement située autour de 1 pour cent par an, devrait permettre une croissance du revenu disponible réel

Tableau 8. **Prévisions à court terme**
Pourcentages de variation en volume

	2000 Prix courants, milliards d'euros	2001	2002	2003	2004
Composantes du PIB					
Consommation privée	65.2	1.1	2.5	2.1	2.4
Consommation publique	27.0	2.1	2.0	1.8	1.9
Formation brute de capital fixe	25.1	4.0	-2.3	-0.1	2.9
Secteur public	3.3	0.8	1.3	0.0	0.0
Secteur privé	21.8	4.6	-2.9	-0.1	3.4
Construction de logements	6.4	-10.7	-1.2	2.4	1.4
Autres	15.4	10.2	-3.4	-0.8	4.0
Demande intérieure finale	117.4	1.9	1.4	1.6	2.4
Formation de stocks ¹	1.0	-0.8	-0.6	0.3	0.3
Demande intérieure totale	118.3	1.0	0.6	1.9	2.8
Exportations de biens et services	56.4	-2.2	2.6	7.0	8.7
Importations de biens et services	44.0	0.1	-0.9	6.7	8.2
Solde extérieur ¹	12.4	-1.1	1.6	1.1	1.4
Écart statistique ¹	0.4	0.9	-0.5	0.5	0.0
PIB	131.1	0.7	1.6	3.2	3.8
PIB de la zone euro	..	1.5	0.8	1.8	2.7
Prix et salaires					
Indice harmonisé des prix à la consommation	..	2.7	1.7	2.0	1.8
Indice implicite des prix du PIB	..	3.0	1.4	2.1	2.4
Taux de salaire dans le secteur privé	..	5.3	4.2	4.2	4.1
Marché du travail					
Emploi	2 326 ²	1.4	0.0	0.5	1.4
Taux de chômage (niveau, en % de la population active)	9.8	9.2	9.3	9.5	9.4
Solde de la balance courante (en % du PIB)					
	..	6.4	6.5	6.5	7.6
Taux d'intérêt (en %)					
Court terme	..	4.2	3.3	3.0	3.6
Long terme	..	5.0	5.0	4.7	5.0
<i>Pour mémoire</i>					
Écart de production (niveau, en % du PIB potentiel)	..	-0.2	-1.8	-1.8	-1.3
Besoin de financement (en % du PIB)	..	4.9	3.2	2.9	3.6
Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)	..	2.4	2.8	3.0	2.6

1. Contribution à la croissance du PIB.

2. En milliers de personnes.

Source : OCDE (2002), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72.

supérieure à 2 pour cent en 2003. Du fait de la baisse récente du taux d'intérêt à court terme dans la zone euro et de la faiblesse persistante de l'inflation, le taux d'épargne ne devrait pas sensiblement évoluer, ce qui implique que les dépenses des consommateurs vont sans doute progresser d'environ 2 pour cent. Toutefois, comme de nombreuses entreprises ont toujours des capacités excédentaires, l'investissement des entreprises ne devrait pas beaucoup se redresser en 2003. En revanche, l'investissement résidentiel devrait progresser modérément sous l'effet de la hausse des prix du logement, alors que, après les déstockages de 2002, la constitution de stocks pourrait apporter une contribution positive à la croissance, de l'ordre de $\frac{1}{4}$ de point de pourcentage. La croissance du PIB pourrait s'accélérer en 2004, sous l'effet conjugué de la reprise des exportations et des échanges mondiaux et du redressement de l'investissement fixe des entreprises.

En dépit de la reprise de la croissance, le chômage ne devrait pas beaucoup baisser – ce qui est le prix à payer pour la rétention d'effectifs pendant la récession – et il restera bien supérieur à la moyenne de la zone euro. L'inflation va sans doute rester modérée, mais elle ne reculera sans doute pas beaucoup plus, en dépit de la persistance d'une marge de ressources inutilisées, comme en témoigne l'écart de production négatif. En effets, les négociations salariales centralisées devraient se traduire par une hausse de l'ensemble des coûts unitaires de main-d'œuvre d'environ 2 pour cent par an en 2003 et d'un peu moins en 2004. Dans ces conditions, on peut supposer que, pendant une période prolongée, les coûts unitaires de main-d'œuvre vont augmenter plus rapidement ou du moins au même rythme que le déflateur du PIB, contrairement à ce qui s'est passé pendant la majeure partie des années 90, où leur augmentation a été nettement inférieure à celle du déflateur du PIB.

Même si la croissance passe au-dessus de son taux potentiel, l'objectif d'un excédent de l'administration publique équivalent à $4\frac{1}{2}$ pour cent du PIB a peu de chances d'être atteint. Une part importante des moins-values de recettes depuis 2000 ne sera pas compensée lors de la reprise car ces recettes étaient liées au niveau exceptionnellement élevé des prix des actifs. En outre, les pressions salariales persistantes dans le secteur public pourraient faire augmenter l'indice implicite des prix de la consommation publique, qui pourrait distancer largement l'indice implicite des prix du PIB. Enfin, il pourrait y avoir des pertes importantes de recettes d'impôts indirects en 2004, qui atteindront peut-être jusqu'à 1 pour cent du PIB, du fait des mesures prises pour se conformer aux directives de l'Union européenne sur l'harmonisation des impôts indirects sur les automobiles et l'alcool (voir chapitre III pour obtenir des détails).

Des incertitudes importantes entourent ces prévisions

L'une des inquiétudes majeures concerne la durabilité de la récente reprise de la croissance des exportations. Les exportations de produits des TIC,

qui ont plutôt bien résisté au retournement de conjoncture, joueront un rôle déterminant à cet égard. Toutefois, les perspectives d'évolution de ce secteur en 2003 et par la suite dépendront de la réaction internationale des consommateurs à la téléphonie mobile de troisième génération. Si la reprise de la demande internationale prend du retard, l'emploi risque d'en souffrir, ce qui se répercutera sur la demande intérieure.

Principaux enjeux

L'un des principaux enjeux auxquels sont confrontés les responsables de la politique macroéconomique est d'amortir l'impact du vieillissement de la population sur les finances publiques, tout en s'assurant simultanément d'une marge de manœuvre suffisante pour réduire davantage la fiscalité. Les autorités sont bien conscientes de l'effet du vieillissement sur la situation budgétaire, comme en témoignent non seulement les ambitieux objectifs budgétaires, mais également l'accord récent sur une réforme de grande ampleur du système des retraites. Toutefois, les effets globaux de la réforme étant incertains et n'ayant guère de chances d'être pleinement ressentis avant plusieurs décennies, comme nous l'évoquerons plus en détail au chapitre II, il serait prudent de maintenir l'objectif d'excédent des administrations publiques à 4½ pour cent du PIB jusqu'en 2010. Parallèlement, tout dérapage par rapport à cet objectif ne devrait être toléré que dans la mesure où il résulte d'un affaiblissement conjoncturel.

Pendant les années à venir, il serait souhaitable de maintenir au moins à un niveau constant les dépenses des administrations publiques en termes réels, comme envisagé dans le projet de budget de 2003. Préciser la nature de l'objectif de dépenses en termes réels (qui devrait privilégier les dépenses primaires) et procéder à des réformes pour lier plus étroitement la procédure budgétaire annuelle aux objectifs à moyen terme seraient utiles dans cette optique. En outre, des possibilités existent probablement de réduire les dépenses dans certains domaines (chapitre III), qui pourraient ouvrir la voie à de nouvelles baisses des impôts pendant la reprise, dès que l'excédent des administrations publiques atteindra de nouveau 4½ pour cent du PIB. Si la reprise n'était pas assez forte pour atteindre cet objectif d'excédent, la solution la plus judicieuse serait alors de restreindre les dépenses, étant donné que la charge fiscale est déjà trop élevée.

Si l'on se réfère au passé et à l'expérience d'autres pays, il semble possible à la fois d'accroître le taux d'activité et de réduire le chômage structurel, alors que des réformes devraient permettre des gains d'efficacité importants dans de nombreux secteurs, notamment le secteur public (chapitres III et IV). Les progrès dans ce domaine, outre leur valeur intrinsèque, permettraient de renforcer l'économie face au choc démographique à venir et de se prémunir contre le risque d'une diminution éventuelle de la contribution du secteur des TIC à la croissance.

Notes

1. Sur les cinq dernières années et sur les dix dernières années, l'écart type de la croissance trimestrielle du PIB corrigée des variations saisonnières de même que la variation de ce taux de croissance d'un trimestre à l'autre ont été plus importants en Finlande que dans tout autre pays de la zone euro. L'intensité des modifications climatiques est peut-être l'une des explications ; en effet, la croissance trimestrielle du PIB est également relativement plus instable en Islande, en Norvège, en Suède et au Danemark que dans les autres pays européens. Ces dernières années, les fluctuations prononcées de la production dans l'industrie électronique, où lorsque qu'un modèle donné cesse d'être produit, la production du nouveau modèle n'intervient que plusieurs mois après, ont contribué de façon déterminante à cette instabilité.
2. En 2000, l'Asie a absorbé 9½ pour cent des exportations finlandaises de marchandises, ce qui est un pourcentage plus élevé que pour tout autre pays de la zone euro, la moyenne de la zone n'étant que de 6 pour cent. L'Asie est entrée pour 15 pour cent dans les exportations de produits électroniques finlandais. Les pays européens non membres de l'OCDE ont absorbé 9 pour cent des exportations de marchandises en 2000 (dans la zone euro, seule la Grèce a fait mieux), la moyenne de la zone étant de 3 pour cent.
3. C'est un trait commun à un nombre croissant de pays de l'OCDE (OCDE, 2002g).
4. La baisse du taux d'épargne en 2000 et sa reprise en 2001 sont essentiellement des artifices statistiques, dans la mesure où les fortes augmentations de revenu imputables aux options d'achat d'actions et aux plus-values en 2000 ne sont pas intégrées dans l'évaluation des revenus dans les comptes nationaux, alors que les impôts payés au titre de ces revenus le sont.
5. Ainsi, le taux de chômage des travailleurs âgés est en quelque sorte sous-estimé car, comme on le verra dans le chapitre II, il ne tient pas compte des bénéficiaires de la « pension de chômage » à partir de 57 ans.
6. Environ 5½ pour cent des 20 à 24 ans poursuivaient des études tout en étant comptabilisés comme chômeurs en 2000, soit le plus fort pourcentage de la zone de l'OCDE où la moyenne est de seulement 1½ pour cent (Perspectives de l'emploi 2002, OCDE, chapitre I).
7. Selon l'analyse présentée dans le premier chapitre des *Perspectives de l'emploi 2002*, OCDE, chapitre I, le chômage des étudiants n'est habituellement pas considéré comme un problème appelant une action des pouvoirs publics et ces mesures ne visent en général pas à l'influencer.
8. L'évaluation du taux de chômage non accélérateur d'inflation (NAIRU) et de la production potentielle pose des problèmes particuliers dans le cas de la Finlande. D'après la méthode utilisée par l'OCDE, la production a dépassé son potentiel en 2000. Cependant,

une bonne partie de la croissance en 2000 ayant été engendrée dans le secteur des TIC, où les niveaux de productivité sont très élevés, une forte croissance n'entraîne pas nécessairement de tensions particulières sur le marché du travail. L'estimation du NAIRU semble indiquer une marge de ressources inutilisées en 2000.

9. L'accord, conclu fin 2000 et concernant environ 90 pour cent des salariés finlandais, prévoyait une augmentation de 3.1 pour cent en 2001 et de 2.3 pour cent en 2002.
10. Cette formule est quelque peu ambiguë, comme nous le verrons ci-après, notamment parce que les déflateurs pertinents ne sont pas clairement précisés.
11. La croissance du PIB entre 1998 et 2002 a atteint en moyenne juste au-dessus de 3 pour cent par an.
12. Sur la base du projet de budget 2003.
13. Voir Eschenbach et Schuknecht (2002).
14. Diverses réformes mises en oeuvre au cours des années 90 réduiront les dépenses afférentes à l'ensemble des régimes de pension de 8½ pour cent de la masse salariale, selon les estimations, d'ici à 2030 (voir l'encadré 5 dans l'Étude économique de la Finlande, 1999-2000).
15. L'Étude économique de la Finlande établie par l'OCDE pour 1999-2000 comportait un chapitre spécial consacré au vieillissement.
16. Voir, par exemple, Blöndal et Scarpetta (1998) et OCDE (2002b).
17. Pour plus de détails sur ces calculs, voir OCDE (2002b).
18. Les prestations de pension sont réduites de 0.4 pour cent pour chaque mois d'anticipation par rapport à l'âge légal de départ à la retraite, fixé à 65 ans, et elles sont majorées de 0.6 pour cent pour chaque mois d'activité supplémentaire au-delà de 65 ans.
19. Le plafond correspond actuellement à 60 pour cent du salaire de référence. Pour une personne qui commence de travailler à 23 ans, l'application d'un plafond décourage de travailler au-delà de 61 ans dans la mesure où la poursuite d'une activité impliquera le versement de cotisations de pension sans permettre d'acquérir des droits supplémentaires. En outre, les pensions sont imposées.
20. Johnson (2000), examinant l'expérience d'un certain nombre de pays de l'OCDE en matière de réforme des pensions, relève des données empiriques « solides » montrant que le taux de remplacement et le prélèvement implicite qui frappe la poursuite d'une activité influent sur le taux d'activité des hommes au-delà de 60 ans. Il observe également qu'il est difficile de dissocier l'effet de ces deux éléments en raison de la colinéarité. Cependant, sur la base de ce qui a pu être observé à certaines périodes dans différents pays, il en conclut que, dans certains cas, l'effet du prélèvement implicite sur la poursuite d'une activité a été l'élément majeur alors que, dans d'autres cas, c'est l'effet de remplacement qui a été dominant.
21. Cela s'explique, en partie, par les modifications qui ont été introduites ces dernières années, qui visaient à rendre les systèmes de pension plus neutres sur un plan actuariel.
22. Sont comptabilisés ici parmi les retraités relevant du régime de l'invalidité les bénéficiaires d'une pension de préretraite accordée à titre individuel. Comme le montre le graphique 12, la proportion de bénéficiaires d'une préretraite apparaît beaucoup plus faible si l'on considère le « stock » total de pensionnés (30 pour cent environ en 2001) que si l'on considère le « flux » des nouveaux retraités (la proportion étant alors environ des trois quarts en 2001). En effet, la plupart des bénéficiaires d'une pension de préretraite finiront par accéder à la pension normale de vieillesse à 65 ans.

23. Sur le graphique 13, le taux de remplacement est le taux de remplacement au moment de l'entrée dans le régime du chômage ou de l'invalidité. Dans certains pays, encore que ce ne soit pas particulièrement le cas en Finlande, le niveau de la prestation de chômage peut diminuer au fil du temps, ce qui a pour effet d'abaisser le taux de remplacement et de jouer moins fortement en faveur du retrait du marché du travail.
24. Le taux net de remplacement sera sans doute le même pour un travailleur accédant à la filière du chômage dès que possible (55 ans actuellement, 57 ans après la réforme) et pour un travailleur qui continuera de travailler jusqu'à l'âge à partir duquel il pourra bénéficier d'une pension de vieillesse (60 ans actuellement, 62 ans après la réforme). Actuellement comme après la réforme, le taux d'accumulation des droits à pension est à peu près le même sur cette période. En revanche, il y a une grande différence entre la situation actuelle et la situation après la réforme après 62 ans, les travailleurs étant alors davantage incités à continuer de travailler au-delà de cet âge du fait de la suppression du plafonnement des pensions et de l'application d'un taux d'accumulation plus élevé. Ainsi, l'incitation à travailler après 57 ans sera renforcée avec la réforme, plus l'historique d'emploi sera long et plus les travailleurs seront enclins à travailler jusque vers le milieu de la soixantaine plutôt que de partir à la retraite dès le début de la soixantaine.
25. Dans la pratique, les taux de cotisation appliqués aux employeurs dépendent uniquement de l'âge des salariés, dans les entreprises de plus de 50 salariés. Voir le chapitre sur la fiscalité dans la précédente Étude pour plus de détails.
26. Pour évaluer la viabilité budgétaire, on peut aussi se fonder sur des mesures des engagements financiers nets des administrations publiques (*Perspectives économiques de l'OCDE 2002*, n° 72, chapitre IV). Cependant, la définition précise de ces mesures doit être examinée avec soin, en particulier pour réaliser des comparaisons internationales. Par exemple, d'après le tableau 34 de l'annexe de cette publication, la position de la Finlande semble très favorable – puisqu'elle est l'un des quelques pays de l'OCDE où les administrations publiques ont d'importants actifs nets, équivalant à 42 pour cent du PIB en 2001. Cependant, dans ce pourcentage sont comptabilisés les avoirs des organismes de retraite, représentant 48 pour cent du PIB en 2001, mais pas les engagements correspondants au titre des pensions. Il est donc plus intéressant de comparer les engagements financiers nets conjugués des administrations centrale et locales de la Finlande (hors organismes de retraite) avec les chiffres concernant les administrations publiques des autres pays. Dans cette optique, la position de la Finlande est beaucoup moins favorable, avec des engagements financiers nets de 6 pour cent du PIB en 2001.
27. Les projections de la Banque de Finlande intègrent une hypothèse selon laquelle, à mesure que la population vieillit, la demande de main-d'œuvre décroît plus lentement que l'offre. On en déduit, de façon peut-être optimiste, une augmentation du taux d'emploi moyen de 4 points de pourcentage et un recul du taux de chômage d'environ 2 points.
28. Ce chapitre est le dernier d'une série d'examen par pays qui fait partie du projet en cours de l'OCDE sur les dépenses publiques. A ce jour, les autres pays couverts par ces examens ont été les suivants : Allemagne, Canada, Danemark, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Des publications d'évaluation générale des dépenses publiques ont été également réalisées dans le cadre de ce projet ; voir Atkinson et van den Noord (2001) et Lundsgaard (2002).

29. La division entre dépenses au titre des biens d'intérêt social et transferts de revenus repose sur les dépenses brutes. Dans les comparaisons internationales réalisées par l'OCDE sur les dépenses sociales nettes qui prennent en compte le traitement fiscal des transferts et les dépenses fiscales, la Finlande et les autres pays nordiques continuent d'occuper des rangs élevés (graphique 16 et Adema, 2001).
30. Pour une évaluation générale de l'efficacité du secteur public, voir ministère des Finances (2002d, 2002e).
31. Par exemple, l'examen de l'évolution de la productivité dans les centres finlandais de santé par Luoma et Järviö (2000) conclut que la moitié des centres de santé ont amélioré leur productivité de 1988 à 1995 d'au moins 6 pour cent et pour un quart d'entre eux, d'au moins 17 pour cent.
32. La Finlande présente un ratio des impôts au PIB analogue à ceux de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Norvège et de la Suède. Dans tous ces pays, ce ratio est au moins de 45 pour cent. La plupart des autres pays de l'OCDE affichent des ratios bien inférieurs à 40 pour cent (OCDE, 2002h).
33. Avant la fin 2003, la Finlande va devoir s'aligner sur une réglementation plus libérale de l'importation de produits à base d'alcool (et de tabac) en provenance des autres États membres de l'Union européenne. En outre, le système actuel d'imposition appliqué aux voitures neuves et d'occasion a été considéré comme illégal par l'Union européenne dans une décision prise dans une affaire examinée par la Cour. L'application de cette décision conduira à une diminution des taxes à l'importation de voitures d'occasion. D'après les estimations, le respect des dispositions sur l'alcool et les voitures devrait se traduire par une réduction des impôts de l'ordre de 1 pour cent du PIB, principalement en raison de la perte de recettes fiscales sur les alcools.
34. L'évaluation réalisée en 2002 aux termes de l'Article IV de ses Statuts par le Fonds monétaire international plaide aussi pour un renforcement d'une démarche pluriannuelle dans le processus de planification budgétaire (FMI, 2002).
35. Voir l'examen de l'OCDE à paraître sur la réforme de la réglementation OCDE (2003) pour plus de précisions sur cette question.
36. Par le passé, cette répartition des tâches a apparemment abouti à une stratégie de « carrousel » des municipalités en vue d'économiser des ressources. Il n'était apparemment pas rare qu'elles attendent que les chômeurs de longue durée soient proches de la fin de leurs droits à prestation de la KELA pour leur proposer un emploi (généralement subventionné par l'État), jusqu'à ce qu'ils puissent de nouveau être admis à bénéficier des prestations de la KELA, ce qui évitait aux municipalités de leur verser une aide sociale locale. Ce problème a depuis lors été réglé.
37. Le principal échelon de l'administration publique régionale réside dans les 20 régions (*maakunta*) chacune étant dirigée par un conseil régional (*maakuntaliitto*). Mises en place à la fin des années 90, elles reposent sur les provinces finlandaises traditionnelles et font partie de la structure régionale de l'Union européenne. Elles ont des besoins budgétaires relativement limités qui sont financés principalement par une cotisation annuelle versée par les municipalités membres. Les conseils régionaux interviennent également dans certains domaines de l'aménagement du territoire comme les routes et les services des eaux.
38. Moisio (2002) compare les finances des municipalités avant et après la modification des dotations budgétaires et constate effectivement que dans le cadre du nouveau système, les municipalités prennent des décisions économiques plus prudentes. Par exemple, dans le nouveau système, les municipalités ont plus tendance à évaluer

simultanément les dépenses et les recettes par opposition à la pratique consistant à « dépenser avant de lever des impôts » qui a caractérisé le système de péréquation des dotations.

39. L'État intervient normalement par des aides financières discrétionnaires aux municipalités en difficulté financière. Ces dernières années, le nombre de municipalités qui ont été dans l'incapacité de faire couvrir leurs dépenses de fonctionnement par leurs recettes de fonctionnement a augmenté. Toutefois, ces dérapages demeurent relativement limités et l'ampleur des dotations discrétionnaires de l'État pour y remédier ne fait pas planer de véritable menace sur l'indépendance des municipalités, ni sur la maîtrise globale des dépenses. D'après les chiffres communiqués par le ministère de l'Intérieur pour 2001, 114 municipalités ont reçu des dotations discrétionnaires de l'État à titre d'aide pour une valeur totale d'environ EUR 60 millions, somme relativement faible par rapport au revenu total des municipalités de EUR 27 milliards.
40. Une partie de la diminution des dotations de l'administration centrale s'explique par des réorientations de la politique qui ont fait baisser les dépenses des municipalités. Par exemple, les contributions que les municipalités sont tenues de verser à l'Institution d'assurance sociale de Finlande, KELA, ont été réduites.
41. Bien que l'on ait pu constater une certaine amélioration ces derniers temps, il y a encore un décalage d'environ deux ans entre un exercice budgétaire donné et le versement des sommes au titre de la péréquation. Une proposition plus radicale de Pekkarinen (2001) consisterait à établir un mécanisme de péréquation en temps réel entre les municipalités, mais après examen, elles n'a pas été retenue par les pouvoirs publics.
42. En outre, malgré de fortes ressemblances des systèmes, le financement finlandais des municipalités n'a pas présenté le phénomène danois de spirale à la hausse des dépenses, financées par des augmentations des taux des impôts municipaux.
43. De fait, lors d'une réunion avec un agent de l'OCDE, un responsable municipal a affirmé que la concurrence fiscale « n'était pas un sport ».
44. La Norvège présente une structure des municipalités analogue à celle de la Finlande et il est intéressant de noter que Langørgen *et al.* (2002) estiment qu'il serait possible d'économiser 4.1 milliards de couronnes norvégiennes, soit ¼ pour cent du PIB, si les 434 municipalités norvégiennes étaient réunies en 90 grandes unités administratives.
45. Selon le ministère de l'Intérieur, il n'y a eu qu'une trentaine de fusions en autant d'années. Une centaine de municipalités ont cependant engagé des négociations en vue d'une éventuelle fusion.
46. En fait, ce sont vraisemblablement de telles considérations qui ont, entre autres, poussé l'Union européenne à intégrer le principe de « subsidiarité », à savoir l'idée que la définition de l'action des pouvoirs publics et sa mise en œuvre doivent revenir à l'échelon le plus bas de l'administration publique en mesure d'atteindre les objectifs. Voir le document-cadre de l'OCDE sur les dépenses publiques, Atkinson et van den Noord (2001). Pour un examen plus précis des avantages pour la démocratie dans les administrations publiques locales, ainsi que pour une étude générale du fédéralisme budgétaire, voir Oates (1999).
47. En 1998, conscient de la forte inertie à laquelle se heurtait l'abandon de la tradition de prestation interne de services par le secteur public, le gouvernement a lancé le Projet Gouvernement et Marché qui vise à encourager la concurrence entre prestataires privés et publics. Récemment, ce projet a été centré sur le rôle des acheteurs, à savoir pour l'essentiel les municipalités ou les conseils municipaux communs. Une enquête

portant sur 15 municipalités confirme que la prestation de services par le secteur privé est restée limitée (voir Étude 2002), même si presque toutes les municipalités affirment travailler sur ce dossier (AFC, 2002).

48. Pour une étude plus précise des problèmes de concurrence dans le secteur privé, voir le chapitre III de l'examen de l'OCDE à paraître sur la réforme de la réglementation en Finlande (OCDE, 2003).
49. En principe, les prestataires publics et privés de services sont traités de la même façon par la fiscalité, dans la mesure où ce n'est pas le type de producteur, mais le type de service qui détermine l'exonération de la TVA. Dans le cas des services assujettis à la TVA, les municipalités comme les prestataires privés bénéficient de déductions au titre de la TVA payée pour leurs achats de façon à éviter une double imposition. En revanche, il peut y avoir un traitement différencié des prestataires publics et privés dans le cas des services exonérés de TVA. Dans ce cas, les prestataires publics obtiennent un remboursement de 5 pour cent qui correspond à une estimation de la somme moyenne payée au titre de la TVA sur les achats pour les services tandis que les prestataires privés n'en bénéficient pas. Les repas des cantines scolaires en constituent une illustration importante. En raison de la prise en compte de la TVA sur les achats dans les prix du secteur privé, il peut être plus avantageux pour les municipalités d'organiser en interne les services de cantine scolaire.
50. Une enquête de suivi sur l'utilisation des divers instruments de gestion visant à améliorer l'efficacité et la qualité du secteur public a été menée en 2000. Les résultats, couvrant à la fois l'État et les municipalités, ont par exemple mis en lumière une utilisation assez large des systèmes de remontée des réactions des utilisateurs, alors que le recours aux chartes de services était moins courant.
51. Les formules de financement des établissements d'enseignement supérieur qui prennent en compte le nombre de diplômés ont été introduites ailleurs, par exemple en Norvège et en Suisse. Comme dans d'autres pays, les universités de Finlande se soumettent à des examens mutuels. Compte tenu du faible nombre d'établissements, les examens sont réalisés par des établissements non finlandais, ce qui mérite d'être salué.
52. Les lignes directrices pour l'évaluation des activités du secteur public ont été élaborées par l'Association finlandaise des autorités locales et régionales, le ministère de l'Intérieur et celui des Finances dans le cadre du Projet national sur la productivité (*Tuottavuudella tulevaisuuteen*).
53. On peut aussi percevoir des indices d'une politique de plus grande ouverture en matière d'information sur les services publics dans le récent examen de la politique sociale (ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2002a) dans lequel il est indiqué que les renseignements sur les délais d'attente dans les hôpitaux sont à la disposition du public sur l'Internet.
54. Un indice de la maturité globale des services d'administration électronique place la Finlande au quatrième rang après le Canada, la Norvège et les États-Unis dans une comparaison portant sur neuf pays de l'OCDE (ministère des Finances, 2002e). Autres éléments, l'enquête de la Commission européenne, Flash Eurobarometer indique que les utilisateurs d'ordinateurs finlandais sont parmi les utilisateurs les plus assidus de l'administration électronique dans les pays européens.
55. Le nouveau portail général de l'administration publique finlandaise se trouve à l'adresse www.Suomi.fi.

56. L'une des municipalités pionnières dans ce domaine est Espoo (www.Espoo.fi), l'une des plus grandes villes de Finlande.
57. Pour un aperçu de l'emploi dans le secteur public en Finlande, voir ministère des Finances (1999).
58. Selon les données collectées au printemps 2002 par le ministère des Finances, seuls 14 pour cent (15 700 salariés) parmi les employés de l'administration centrale étaient concernés par le nouveau système de rémunération.
59. Un récent projet de l'OCDE portant sur le dossier de l'emploi public dans onze pays membres a indiqué que ces pays se heurtaient à un problème commun de pénuries immédiates et prospectives de personnel dans certains domaines. Comme en Finlande, la démographie de la fonction publique aggrave généralement le problème (OCDE, 2001d).
60. Il existe aussi des considérations régionales qui interviennent dans l'évaluation de la demande future de services publics. Dans les centres en expansion (en particulier la zone d'Helsinki) il faut accroître le nombre de personnels de garde d'enfants et d'enseignants, alors que dans les zones plus périphériques qui perdent leur population en âge de travailler, il faut investir dans la prise en charge des personnes âgées (Vuorento, 2001).
61. Les contrats temporaires dans le secteur privé servent aux nouveaux salariés mais aussi lorsqu'un agent sous contrat permanent change d'affectation. Environ un quart des salariés du secteur public sont sous contrat temporaire. Toutefois, la part de ces personnes qui détiennent aussi un contrat permanent est inconnue.
62. L'Association médicale finlandaise (*Suomen Lääkäriliitto*, SLL) n'a pas signé la convention biennale centrale sur la politique des revenus qui a été conclue en décembre 2000 et a poursuivi ses négociations séparément avec son employeur, l'Association d'employeurs des collectivités locales (*Kunnallinen Työmarkkinalaitos*, KT). Il s'est ensuivi une grève de 20 semaines qui a abouti à la conclusion d'un accord salarial en août 2001. L'augmentation des salaires a été de quelque 10½ pour cent (en termes nominaux) sur les deux années et elle s'accompagne d'améliorations des conditions de travail.
63. On compte environ 270 centres de santé pour les 448 municipalités.
64. En 2000, un changement important est intervenu dans la structure des districts hospitaliers de la région d'Helsinki à l'occasion de la fusion entre les districts d'Helsinki et d'Uusimaa ainsi que l'Hôpital universitaire d'Helsinki en un seul district hospitalier, le HUS.
65. Il n'y a pas de loi sur le système des prix ou le niveau des prix conclus entre les districts hospitaliers et les municipalités. Généralement, les municipalités concluent un accord annuel, plutôt qu'un contrat formel, avec le district hospitalier sur la prestation et la tarification de services (Järvelin, 2002).
66. Les frais facturés pour les services de santé et les services sociaux sont prévus par la Loi sur la facturation à la clientèle des services de santé et de protection sociale.
67. Une récente étude de la politique de facturation à la clientèle (ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2002a), souligne la complexité et le manque de transparence des frais facturés aux clients dans le système finlandais de santé.
68. Le rapport de l'OCDE Panorama de la santé (OCDE, 2001b) estime le taux de croissance annuel moyen des dépenses de produits pharmaceutiques par habitant à 3.7 pour cent en Finlande sur la période 1970-98, soit un rythme analogue à celui d'autres pays.

69. Un document sur les conséquences budgétaires du vieillissement (Commission européenne, 2001) comporte des projections qui montrent que la Finlande pourrait connaître la plus forte augmentation des coûts de prise en charge de longue durée des pays de l'Union européenne, à concurrence d'environ 2 pour cent du PIB entre 2000 et 2050.
70. Il existe un certain nombre de biais en faveur de l'utilisation de logements médicalisés (« logements-foyers ») pour les personnes âgées. Les municipalités ont plus de marge de manœuvre pour facturer ces services (ainsi que les services annexes à domicile) par rapport à la prise en charge en institution. De même, les particuliers vivant dans les logements-foyers dans le cadre de ce dispositif peuvent bénéficier de diverses prestations du fonds national d'assurance sociale (KELA) – indemnité de logement, indemnité de prise en charge des retraités et remboursements des soins de santé – qui ne sont pas versées aux personnes en long séjour dans des institutions. Enfin, récemment encore, la formule du logement-foyer bénéficiait d'une aide de l'Association Slot Machine et du Fonds pour le logement de Finlande.
71. Les initiatives visant à améliorer les services de prise en charge des personnes âgées entrent dans le cadre d'une stratégie d'ensemble décrite dans le Plan de ciblage et d'action pour la protection sociale et les soins de santé.
72. La possibilité de coûts importants et de résultats sociaux indésirables résultant de la concurrence au niveau des administrations locales amène certains spécialistes du fédéralisme budgétaire à préconiser une centralisation de la protection sociale.
73. Pour une comparaison des schémas d'admission dans le système préscolaire et l'enseignement élémentaire, voir OCDE (2002d). Le recours répandu au système de prise en charge à la journée et la tradition de préscolarisation d'un an en Finlande fait que la plupart des enfants sont au contact de l'enseignement public pendant une période considérable avant de commencer leur scolarisation obligatoire. On notera que la Norvège a récemment abaissé à six ans l'âge de la scolarité obligatoire.
74. La publication OCDE (2002d) montre que la Finlande affiche l'un des taux d'admission dans l'enseignement tertiaire les plus élevés des pays de l'OCDE.
75. La loi de 1998 sur les universités oblige ces dernières et les établissements polytechniques à se livrer à une évaluation systématique et a créé à cet effet un organisme de contrôle, le Conseil supérieur finlandais d'évaluation de l'enseignement supérieur (ministère de l'Éducation, 2000).
76. Pour des évaluations de l'efficacité des écoles, voir, par exemple Häkkinen *et al.* (2000) et Kirjavainen et Loikkanen (1998).
77. Source : Association des écoles indépendantes, www.ykl.pp.fi/index.html.
78. Le gouvernement a lancé une action de promotion de l'enseignement professionnel dans le cadre de sa campagne visant à résoudre le problème des pénuries de main-d'œuvre dans certaines professions. Par exemple, la formation professionnelle figure dans les grands thèmes du Plan de développement 1999-2004 du ministère de l'Éducation (ministère de l'Éducation, 1999). Voir aussi le site Web promotionnel du Conseil national de l'Enseignement intitulé *Occup your time* www.viisikko.fi/ammattinengb/.
79. En 2002, la Finlande était deuxième dans le classement du Forum économique mondial pour la compétitivité (elle a perdu en 2001 la première place au profit des États-Unis). Elle occupait la même position en 2002 dans le classement de l'International Institute for Management Development.
80. Les fortes fluctuations de la croissance de la productivité et de la production en Finlande, en particulier celles qui sont liées à la récession du début des années 90, font

qu'il est difficile de séparer le cycle de la tendance. C'est pourquoi il faut considérer avec encore plus de prudence que pour les autres pays les estimations de la croissance tendancielle.

81. Par exemple, les estimations récentes de Jalava (2002) montrent que la croissance de la productivité multifactorielle est l'élément qui a de loin le plus contribué à la croissance de la production hors construction résidentielle en Finlande depuis au moins le milieu des années 70. En général, la contribution du stock de capital, de la qualité du capital, des heures travaillées et de la qualité de la main-d'œuvre a été dans chaque cas relativement faible ; la principale exception est l'impact très négatif de la réduction des heures de travail lors de la récession du début des années 90.
82. Diverses autres données statistiques mettent en évidence les atouts de la Finlande dans le domaine scientifique et technologique. Comme le montre le Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE (OCDE, 2001c), la Finlande est l'un des pays où la proportion de scientifiques et d'ingénieurs dans la population active est la plus forte ; la Finlande a également un grand nombre de dépôts de brevets par habitant et représente une forte proportion des articles scientifiques et techniques consacrés aux disciplines de l'ingénieur et à la technologie.
83. Dans une évaluation des activités consacrées aux biotechnologies, Statistics Finland estime qu'environ 7 pour cent de la R-D des entreprises étaient consacrés aux biotechnologies, la proportion étant de 5 et 11 pour cent respectivement pour la recherche dans le secteur public et pour la recherche dans l'enseignement supérieur (www.stat.fi/tk/yr/ttbio_en.html). Selon plusieurs articles du groupe de pression des biotechnologies finlandaises, le secteur finlandais des biotechnologies se situerait au sixième rang en Europe et 10 pour cent de l'industrie européenne des biotechnologies seraient finlandais (www.finbio.net/articles/nature.htm).
84. La forte croissance de la productivité dans le secteur de l'intermédiation financière et des assurances tient sans doute en partie à l'utilisation des nouvelles technologies, mais elle pourrait également refléter des problèmes de mesure. Par exemple, l'une des raisons de la forte croissance de la productivité pourrait être l'utilisation de la marge d'intérêt comme indicateur des services d'intermédiation financière ou l'utilisation d'un indicateur de production pour les assurances largement fondé sur la différence entre les primes et les sinistres.
85. En ce qui concerne la méthode utilisée par Eurostat pour mesurer la productivité dans le secteur des services, voir le Manuel sur la mesure des prix et volumes (Eurostat, 2001). Les méthodes de mesure de la production et de la productivité autres que celles de la comptabilité nationale et leurs résultats sont examinés dans le rapport annuel de Statistics Finland sur la productivité (Statistics Finland, 2002).
86. Les réseaux locaux sans fil permettent d'accéder au World Wide Web et peuvent être en principe plus rapides que l'UMTS, mais seulement dans un rayon de 100 mètres à l'heure actuelle. Ce qu'on appelle la « Wi-Fi » n'est pas seulement mise en place par des individus (qui laissent souvent le libre accès dans ce rayon), mais aussi par de grandes sociétés à réseau fixe comme British Telecom (BT), Telia (Suède) et Korea Telecom, en vue d'un accès sur abonnement. Ces réseaux ont une destination variable ; ils peuvent remplacer une ligne fixe dans des bureaux ou assurer certains services dans un hôtel ou un café. Certes, le réseau local sans fil ne permet pas un accès véritablement mobile, mais ses partisans font valoir que l'utilisateur est généralement statique lorsqu'il recourt à des services comme le courrier électronique et l'Internet.

87. On notera néanmoins que la Finlande n'accorde pas un régime fiscal spécial pour la R-D (OCDE, 2001c). Cela peut être jugé surprenant, vu l'importance du secteur des TIC, dont l'intensité en R-D est particulièrement forte.
88. La mesure dans laquelle le chômage standardisé dépasse la moyenne de l'UE est un peu exagérée par le grand nombre d'étudiants qui sont comptabilisés parmi les chômeurs, comme on l'a vu au chapitre I.
89. Le rapport entre le taux d'emploi des personnes à faible niveau d'instruction et le taux global d'emploi est également bien plus faible en Finlande (71 pour cent en 2001) qu'il ne l'est en moyenne dans l'Union européenne (77 pour cent), ce rapport étant toutefois encore plus faible dans certains pays (Allemagne, Belgique et Autriche) (Commission européenne, 2002).
90. Dans un premier temps, les confédérations centrales s'entendent sur les principes généraux applicables aux hausses de salaire et aux autres modifications des conditions de travail. Dans un deuxième temps, les syndicats et les fédérations patronales négocient des conventions collectives de branche. Enfin, des accords sont conclus au niveau de l'entreprise.
91. Néanmoins, dans certains pays ayant un éventail des salaires très étroit, comme la Suède et le Danemark, la différence entre le taux de chômage des personnes ayant un faible niveau d'instruction et le taux de chômage global est relative infime.
92. Par ailleurs, si l'on compare avec d'autres pays, la rémunération après impôt des emplois qualifiés dans les services nécessitant de nombreuses années d'études est faible par rapport à celle des emplois dans l'industrie (Kouvonen, 2002).
93. L'éventail des salaires, mesuré par le rapport entre le salaire à plein temps du décile inférieur à la médiane (qui est utilisé dans le graphique 29), se resserre depuis le début des années 90.
94. Le taux moyen et le taux marginal sont élevés pour tous les niveaux de salaire et les différentes catégories de ménages. En 2001, pour un célibataire percevant les deux tiers du salaire moyen, le taux moyen d'imposition (impôt sur le revenu plus cotisations salariales et patronales moins prestations en espèces) était de 41 pour cent et le taux marginal de 53 pour cent (respectivement neuvième et cinquième rang dans la zone de l'OCDE). Pour une personne mariée ayant deux enfants, le taux moyen était de 39 pour cent et le taux marginal de 57 pour cent (sixième et cinquième rang dans la zone de l'OCDE). Voir OCDE (2002e).
95. On constate également que l'élasticité de la demande de travail par rapport au salaire est la plus forte parmi les travailleurs les moins instruits (Tuomiari, 2001).
96. Le nombre d'emplois aidés au niveau des communes est tombé ces six dernières années de 30 000 à 14 000, alors que l'emploi aidé dans les entreprises a doublé et est passé de 7 000 à 14 000.
97. La réforme pilote a commencé au début de 2002 et se prolongera jusqu'à la fin de 2004.
98. Près d'un tiers des étrangers travaillent actuellement dans la santé, l'enseignement et les services sociaux, un quart dans le commerce de gros et de détail et l'hôtellerie-restauration et près d'un cinquième dans les autres services. L'emploi des étrangers dans l'industrie est relativement faible, surtout si l'on compare la Finlande à d'autres pays européens comme l'Allemagne (OCDE, 2001a).
99. Nicoletti et autres (2001) estiment que la libéralisation du gaz, de l'électricité, des postes, des télécommunications et des transports entre 1978 et 1988 a fait progresser

- l'emploi dans le secteur des entreprises de près de 2 pour cent, ce qui représente l'une des plus fortes augmentations dans la zone de l'OCDE.
100. Cette section s'inspire du chapitre III des Examens de la réforme de la réglementation de l'OCDE : Finlande (OCDE, 2003).
 101. L'AFC ne peut pas appliquer directement les articles 81 et 82 du traité CE, mais la politique de la concurrence finlandaise est néanmoins conforme en pratique à la réglementation communautaire. La Finlande est prête à procéder aux réformes législatives nécessaires pour appliquer les articles 81 et 82.
 102. Le Conseil de la concurrence n'était pas véritablement une instance judiciaire et seul son président était magistrat.
 103. Cette section s'inspire de AFC (2002) et de OCDE (2003).
 104. L'exclusion n'est pas absolue, mais formulée de telle manière qu'elle couvre (et donc fait échapper à la loi sur la concurrence) l'application des lois qui concernent les aides au revenu des producteurs.
 105. Une étude récente de l'Office de contrôle des comptes de l'État montre que les subventions faussent la rentabilité des exploitations agricoles. A titre d'exemple, la production laitière devrait être le secteur le plus rentable, mais en fait elle accuse la plus faible rentabilité. Sans subventions, les producteurs de lait seraient plus rentables que les éleveurs de porcs ou les céréaliers. En fait, l'ordre est inverse du fait de ces subventions.
 106. Sonera a récemment fusionné avec Telia, la société suédoise de télécommunications. L'État finlandais détient environ 20 pour cent du capital de la société fusionnée et l'État suédois 45 pour cent.
 107. Ces estimations sont fondées sur la méthodologie actuelle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui tient uniquement compte des émissions provenant de la combustion de tourbe et n'analyse pas l'intégralité du cycle de vie du bilan des émissions de gaz à effet de serre pour la tourbe. Les autorités finlandaises ont lancé un vaste programme de recherche afin de mieux appréhender cette question complexe et, si cela se justifie, d'influer sur la poursuite de la mise au point de la méthodologie utilisée dans le cadre de la CCNUCC.
 108. Dans les coûts entre une redevance versée à l'organisme public de gestion des déchets nucléaires. Cet organisme devrait être suffisamment financé pour faire face aux dépenses de démantèlement, mais tant que les premières grandes centrales ne seront pas démantelées, on ne sait pas très bien quel sera le coût effectif et quelles seront les conséquences à long terme.
 109. Les réductions prévues des émissions de dioxyde de carbone sont les suivantes : 4,5 millions de tonnes pour les énergies renouvelables, 3,5 millions de tonnes pour les économies d'énergie et l'efficacité énergétique.
 110. L'un des objectifs principaux est d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire en la portant à 27 pour cent en 2010, contre 21 pour cent en 1995 (ministère du Commerce et de l'Industrie, 2000). L'électricité produite à partir de ressources renouvelables, à l'exception de l'hydroélectricité, bénéficie d'un dégrèvement fiscal. Ce dégrèvement se monte à 6,9 euros par mégawatt-heure pour l'énergie éolienne (95 pour cent du taux normal de la taxe sur l'électricité), 2,5 euros par mégawatt-heure pour les combustibles résiduels et 4,2 euros par mégawatt-heure pour les autres sources. Si l'on considère que cette électricité remplace la capacité de production à base de charbon avec un facteur d'émission de 0,77 tonne de

dioxyde de carbone par mégawatt-heure, le coût de cette mesure pour l'énergie éolienne est de 33 euros par tonne d'émissions de carbone évitées.

111. Ce programme est minime. La superficie ouvrant droit à la subvention est de 52 km² (0.02 pour cent de la superficie forestière). La somme totale versée a été de l'ordre de 2 millions d'euros par an. La subvention comporte trois éléments : pour la gestion de la superficie forestière, l'exploitation des jeunes arbres et la production de copeaux. Les deux derniers éléments équivalent à 11 euros par m³ de bois, soit plus de 40 euros pour une réduction d'une tonne de carbone.
112. Le 1^{er} janvier 2003, la taxe est passée de 15 à 30 euros par tonne, et elle augmentera encore en 2005 pour atteindre 50 euros par tonne.
113. Si les audits énergétiques sont inclus dans les accords volontaires, ils n'en demeurent pas moins des programmes séparés, empêchant l'agrégation des résultats. En 2001, la réduction annuelle cumulée a représenté, selon les estimations, entre 614 et 789 milliers de tonnes pour les accords volontaires et entre 156 et 202 milliers de tonnes de dioxyde de carbone pour les audits énergétiques, suivant l'intensité en carbone des combustibles remplacés. Les dépenses totales au titre du programme d'accords volontaires (1998-2001) se sont chiffrées à 5.4 millions d'euros et celles au titre du programme d'audits énergétiques se sont élevées à 13.1 millions d'euros (1992-2001).
114. Entre 1996 et 1999, les recettes de l'impôt sur les salaires ont été réduites de 2.3 milliards d'euros, cette diminution étant en partie compensée par une augmentation des recettes au titre des taxes sur l'énergie de 0.6 milliard d'euros.
115. La législation du marché unique de l'UE empêchait l'imposition d'une taxe aux frontières sur l'électricité importée.
116. Après les hausses d'impôt introduites au début de 2003, la taxe sur l'électricité est passée à 4.4 euros par mégawatt-heure pour les activités industrielles et à 7.3 euros par mégawatt-heure pour les autres secteurs.
117. Les estimations actuelles des externalités imputables à l'utilisation de tourbe comme combustible sont fondées sur les travaux de Pingoud *et al.* (1997).
118. En outre, les effets externes de la tourbe sur la santé publique dépassent de 80 pour cent ceux du charbon, en raison des émissions plus fortes d'autres polluants atmosphériques (*op. cit.*).
119. Les hypothèses relatives à l'absorption de dioxyde de carbone sont fondées sur une étude de Mälkki et Frilander (1997).
120. Étant donné le faible pouvoir calorifique de la tourbe et les volumes nécessaires, le transport de ce combustible vers une centrale électrique n'est pas rentable au-delà de 100 kilomètres.
121. Voir, par exemple, Sommer *et al.* (1999) ou MIRA-T (2001).
122. Pour améliorer la qualité de l'air en Finlande, des accords bilatéraux ont également été conclus avec l'Estonie et la Russie afin de réduire la pollution transfrontalière dans certaines zones de la Finlande particulièrement touchées.
123. En 2003, des programmes de ce type seront opérationnels au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux États-Unis. La Slovaquie démarrera en 2004 un dispositif pour le dioxyde de soufre.
124. En outre, en raison de la forte teneur en carbone du combustible diesel, les émissions de gaz à effet de serre par litre de carburant sont 14 pour cent plus importantes que

- cela n'est le cas pour l'essence. Cependant, du fait du meilleur rendement énergétique des moteurs diesel, les émissions par km parcouru sont moindres que pour les moteurs à essence. Ce dernier aspect devrait inciter les particuliers à acheter des véhicules diesel, sans que des incitations budgétaires supplémentaires soient nécessaires.
125. Les fines particules peuvent également résulter du sablage des routes. Jusqu'à présent, les seules mesures qui ont été prises concernent les émissions de particules liées au dégel du printemps, ces émissions augmentant alors du fait du sablage des routes en hiver.
 126. Le gouvernement vient de dresser un inventaire des forêts jugées importantes dans l'optique de la conservation.
 127. Environ 11 pour cent des superficies forestières sont protégées.
 128. Il faut veiller à ce que l'extension des zones forestières protégées se fasse avec un bon rapport coût-efficacité. Les études en termes de consentement à payer montrent que ce rapport diminue à mesure que s'accroît la superficie protégée (Mäntymaa et autres, 2002).

Glossaire des abréviations

AFC	Autorité finlandaise de la concurrence
CEE (ONU)	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CO₂	Dioxyde de carbone
COV	Composés organiques volatils
EU	États-Unis
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
kbps	Kilobits par seconde
KELA	Caisse d'assurance sociale
NAIRU	Taux de chômage non accélérateur d'inflation
NO_x	Oxydes d'azote
ONG	Organisations non gouvernementales
PAMT	Programme actif du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
R-D	Recherche et développement
RFP	Recettes fiscales potentielles
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologie de l'information et des communications
TVA	Taxe à la valeur ajoutée
UE	Union européenne
Stakes	Centre national de recherche et développement pour la protection sociale et la santé
UMTS (3G)	Universal Mobile Telecommunications Systems (téléphonie mobile de troisième génération)
WLAN	Réseau local sans fil

Bibliographie

- Adema, W. (2001), « Net Social Expenditure : 2nd Edition », *Labour Market and Social Policy – Occasional Papers*, n° 52, OCDE, Paris, DEELSA/ELSA/WD(2001)5, [www.oalis.oecd.org/OLIS/2001DOC.NSF/LINKTO/DEELSA-ELSA-WD\(2001\)5](http://www.oalis.oecd.org/OLIS/2001DOC.NSF/LINKTO/DEELSA-ELSA-WD(2001)5).
- AFC, Autorité finlandaise de la concurrence (2001), *Annuaire 2001*, Helsinki, www.kilpailuvirasto.fi/download/vuosikirja-2001-englanti.pdf.
- AFC (2002), *Annuaire 2002*, Helsinki, www.kilpailuvirasto.fi/download/vuosikirja-2002-englanti.pdf.
- Ali-Yrkkö, J. et R. Hermans (2002), « Nokia in the Finnish Innovation System », *Discussion Paper*, n° 811, ETLA, Institut de recherche de l'économie finlandaise, Helsinki, www.etla.fi/english/research/publications/searchengine/pdf/dp/dp811.pdf.
- ASF, Autorité de surveillance financière (2002), *Rapport annuel 2001*, Helsinki, www.rata.bof.fi/english/publications/data/annual_report/annual_report_2001.PDF.
- Atkinson, P. et P. van den Noord (2001), « Managing Public Expenditure : Some Emerging Policy Issues and a Framework for Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 285, OCDE, Paris, www.oecd.org/pdf/M00002000/M00002529.pdf.
- Blöndal, S. et S. Scarpetta (1998), « The Retirement decision in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 202, OCDE, Paris, www.oecd.org/pdf/M00001000/M00001351.pdf.
- Blöndal, S., S. Field et N. Girouard (2002), « Investment in Human Capital through Post-compulsory Education and Training : Selected Efficiency and Equity Aspects », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 333, OCDE, Paris, [http://appli1.oecd.org/olis/2002doc.nsf/linkto/eco-wkp\(2002\)19/\\$FILE/JT00129531.PDF](http://appli1.oecd.org/olis/2002doc.nsf/linkto/eco-wkp(2002)19/$FILE/JT00129531.PDF).
- Citron, L. et R. Walton (2002), « International Comparisons of Company Profitability », *Economic Trends*, n° 587, octobre, National Statistics, The Stationery Office, Londres, www.statistics.gov.uk/articles/economic_trends/ET587_Walton.pdf.
- Commission européenne (2001), « Budgetary Challenges Posed by Ageing Populations », Comité de politique économique, EPC/ECFIN/655/01-EN final, Bruxelles, octobre, http://europa.eu.int/comm/economy_finance/epc/epc_ageing_en.htm.
- Commission européenne (2002), *L'emploi en Europe 2002 : Évolution récente et perspectives*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2002/sep/employment_in_europe2002_fr.pdf.
- Conseil économique (2002), « Verotus kansainvälisessä toimintaympäristössä » (La fiscalité dans un cadre international), Rapport du Groupe de travail, *Publications du Cabinet du Premier Ministre*, 5/2002, Helsinki.
- Eschenbach, F. et L. Schuknecht (2002), « Asset Prices and Fiscal Balances », *Document de travail*, n° 141, BCE, Banque centrale européenne, Francfort, mai, www.ecb.int/pub/wp/ecbwp141.pdf.

- Eurostat (2001), *Handbook on Price and Volume Measures in National Accounts*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, http://europa.eu.int/comm/eurostat/Public/datasshop/print-catalogue/FR?catalogue=Eurostat&product=KS-41-01-543-__-N-FR.
- Financial Times (2002), « The Great Telecoms Survivor », 18 novembre, Londres.
- Finnra, Administration routière finlandaise (2002), *Statistiques routières finlandaises 2001*, Helsinki, www.tieh.fi/timeser.htm.
- FMI, Fonds monétaire international (2002), « Finland-2002 Article IV Consultation », www.imf.org/external/np/ms/2002/061002.htm.
- Frederiksen, N.K. (2001), « Fiscal Sustainability in the OECD. A Simple Method and some Preliminary Results », *Working Paper*, 3/2001, Ministère des Finances, Helsinki.
- Gould, R. et H. Nyman (2002), « Työkyvyttömyyseläkkeet 1990-2001 » (Pensions d'invalidité en 1990-2001), *Papers*, 2002 :38, Institut central de sécurité des pensions, Helsinki.
- Häkkinen, I., T. Kirjavainen et R. Uusitalo (2000), « School Resources and Student Achievement Revisited : New Evidence Using Panel Data », *VATT-Discussion Papers*, n° 227, VATT, *Institut gouvernemental de recherche économique*, Helsinki, www.vatt.fi/julkaisut/k/k227.pdf.
- Holm, P. et V. Vihriälä (2002), « Matalan tuottavuuden työn tuki : Tarpeellinen keino työllisyyden parantamiseksi Suomessa » (Subventions pour le travail à faible productivité : Un moyen utile d'améliorer l'emploi en Finlande), *Pellervo Documents de travail de l'Institut de recherche économique*, n° 57, Helsinki, www.yrittajat.fi/sy/home.nsf/pages/NT0000B712?OpenDocument&View=L1.
- Ilmakunnas, S. et J. Rantala (2002), « Evaluating the Unemployment Pension Reform in Finland », rapport présenté au neuvième Séminaire international de recherche de la Fondation pour les études internationales sur la sécurité sociale, consacré à la réforme des pensions et tenu à Sigtuna (Suède) en juin.
- Institut central de sécurité des pensions (2002), « Arviointi työmarkkinajärjestöjen sopiman yksityisalojen eläkeuudistuksen vaikutuksista » (Estimations des effets de la réforme des pensions du secteur privé convenue par les partenaires sociaux), *Eläketurvakeskuksen monisteita*, n° 40, Helsinki.
- Jalava, J. (2002), « Accounting for Growth and Productivity : Finnish Multi-factor Productivity, 1975-99 », *Finnish Economic Papers*, à paraître.
- Järvelin, J. (2002), *Health Care Systems in Transition : Finland*, European Observatory on Health Care Systems, vol. 4, n° 1, www.euro.who.int/document/e74071.pdf.
- Johnson, R. (2000), « The Effect of Old-age Insurance on Male Retirement : Evidence from Historical Cross-country Data », *Research Working Papers*, RWP 00-09, Federal Reserve Bank of Kansas City, www.kc.frb.org/Publicat/Reswkpap/pdf/rwp00-09.pdf.
- Kinnunen, H. (2002), « Weakening Employment – A Threat to Public Finances », *Bulletin*, vol. 76, n° 3, Banque de Finlande, Helsinki, www.bof.fi/eng/6_julkaisut/6.1_SPn_julkaisut/6.1.2_BO_f_bulletin/02b3.pdf.
- Kirjavainen, T. et H. Loikkanen (1998), « Efficiency Differences of Finnish Senior Secondary Schools : An Application of DEA and Tobit-Analysis », *Economics of Education Review*, Pergamon, vol. 17, n° 4.
- Kouvonen, S. (2002), « Suomalaisen palkansaajan ansiotaso ja ostovoima euronäkökulmasta » (Niveau de rémunération et pouvoir d'achat du salarié finlandais du point de vue européen), *Tuposeto Study, Raportti 8.10.2002*, Statistique Finland, www.stat.fi/tk/hp/tuposeto.pdf.

- Langørgen, A., R. Aaberge et R. Åserud (2002), « Kostnadsbesparelser ved sammenslåing av kommuner » (Réduction des dépenses grâce à la fusion des municipalités), *Reports 2002/15*, Statistique Norvège, Oslo, www.ssb.no/emner/12/90/rapp_200215/rapp_200215.pdf.
- Lehtilä, A. et S. Tuhkanen (1999), *Integrated Cost-effectiveness Analysis of Greenhouse Gas Emission Abatement – The case of Finland*, VTT (Technical Research Centre of Finland), VTT Publications 374, Espoo, www.inf.vtt.fi/pdf/publications/1999/P374.pdf.
- Linna, M. et U. Häkkinen (1999), « Benchmarking Hospitals : Towards more Efficient Care », *Dialogi*, supplément en anglais 5B, STAKES, National Research and Development Centre for Welfare and Health, Helsinki.
- Lundsgaard, J. (2002), « Competition and Efficiency in Publicly Funded Services », *Revue économique de l'OCDE*, n° 35, 2002/2, OCDE, Paris, à paraître.
- Luoma, K. et M-L. Järviö (2000), « Productivity Changes in Finnish Health Centres in 1988-1995 : A Malmquist Index Approach », *VATT-Discussion Papers*, n° 218, VATT, Institut gouvernemental de recherche économique, Helsinki, www.vatt.fi/julkaisut/k/k218.pdf.
- Mälkki, H. et P. Frilander (1997), *Life cycle assessment of peat utilisation in Finland*, VTT (Centre finlandais de recherche technique), VTT Publications 333, Espoo.
- Mäntymaa, E., M. Mönkkönen, J. Siikamäki et R. Svento (2002), « Estimating the Demand for Biodiversity – Vagueness Band and Open-Ended Questions, » dans E.C. van Ierland, H.P. Weikard et J. Wesseler (éds.), *Proceedings : Risk and Uncertainty in Environmental and Resource Economics*, Conférence internationale, 5-7 juin, Wageningen, Groupe sur l'économie de l'environnement et les ressources naturelles, Université de Wageningen, www.sls.wau.nl/enr/conference/papers/short/mantymaa_short.doc.
- Marjanen, R. (2002), « Palkkatarkkaisuun sisältyvä ja toteutuminen tulopolitiikan aikakaudella » (Contenu et application des accords salariaux au cours de la période d'application de la politique du revenu), *Series B*, n° 188, ETLA, Institut de recherche de l'économie finlandaise, Helsinki, www.etla.fi/english/research/publications/searchengine/pdf/abstract/b188eng.pdf.
- Ministère de l'Éducation (1999), *Education and Research 1999-2004, Development Plan*, Helsinki, www.minedu.fi/julkaisut/KESU2004/eng/engKESU.html.
- Ministère de l'Éducation (2000), *Higher Education Policy in Finland*, Helsinki, www.minedu.fi/julkaisut/Hep2001/Pdf/index.html.
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé (1999), « Guidelines on Health Care in Finland », Helsinki, www.stm.fi/english/pao/publicat/guide/guide.htm.
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé (2002a), *Memorandum of the National Project on Safeguarding the Future of Health Care Services*, Working Group Memorandum, 2002: 3 eng, Helsinki, www.stm.fi/english/eho/publicat/ehocontents50.htm.
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé (2002b), *Palvelut kotiin setelillä ? Selvitys palvelusetelien käytön tehostamisesta kunnan kotipalveluissa*, Mémoire du Groupe de travail, 2002 :10, Helsinki.
- Ministère des Finances (1999), *The Finnish State as an Employer*, Helsinki, www.vn.fi/vn/vm/english/other/state.pdf.
- Ministère des Finances (2001a), « Standpoint of the Ministerial Steering Group to the Reform of Central Government », Département de la gestion publique, Helsinki, juin, www.vn.fi/vm/english/public_management/centadmin.pdf.
- Ministère des Finances (2001b), « Economic Policy Challenges in Coming Years », *Economic and Economic Policy Surveys*, 4/2001, Helsinki, www.vn.fi/vm/english/national_economy/economic_survey/econsurvey4_01.pdf.

- Ministère des Finances (2002a), *Economic Survey : September 2002*, Helsinki, www.vn.fi/vn/vm/english/national_economy/economic_survey/econsurveysept02.pdf.
- Ministère des Finances (2002b), « Stability Programme for Finland : November 2002 Update », Helsinki, www.vn.fi/vn/vm/english/national_economy/stability/v02002-11-eng.pdf.
- Ministère des Finances (2002c), « A Sustainable Economy : The Foundation of Welfare », *Economic and Economic Policy Surveys*, n° 3/2002, Helsinki, www.vn.fi/vn/vm/english/national_economy/tsengd2.pdf.
- Ministère des Finances (2002d), « Toward a More Efficient and High Standard Public Economy », *Discussion Paper*, n° 71, Helsinki, www.vn.fi/vm/english/national_economy/discussion71.pdf.
- Ministère des Finances (2002e), *Finland's Competitiveness and the Way Forward*, Helsinki, www.vn.fi/vn/vm/english/national_economy/benchmarking02.pdf.
- Ministère des Finances (2002f), « Kilpailukykyiseen verotukseen » (Vers une fiscalité concurrentielle), Rapport du Groupe de travail sur la fiscalité du revenu, Département du fisc, *Documents de travail*, 12/2002, Helsinki, www.vn.fi/vm/liston/page.jsp?r=27615&l=-fi&menu=3745.
- Ministère du Commerce et de l'Industrie (2000), *Action Plan for Renewable Energy Sources in Finland*, n° 1/2000, Helsinki, www.vtt.fi/ene/tuloksia/uusiutuvat/actionp.pdf.
- Ministère du Commerce et de l'Industrie (2001), « Laatu ja tehokkuutta palvelujen kilpailulla » (Qualité et efficience grâce à la concurrence dans les services), *Rapports du Comité ad hoc*, 17/2001, www.ktm.fi/1/kilpailu/tyto17.pdf.
- Ministère du Travail (2002a), « Finland's National Action Plan for Employment. In accordance with the EU's Employment Guidelines », *Publication of Labour Administration*, n° 308, Helsinki, www.mol.fi/julkaisut/nap2002english.pdf.
- Ministère du Travail (2002b), « Työllisyys uuden vuosituhannen alussa. Työvoima 2020. Väliraportti » (L'emploi au début du millénaire. Population active en 2020, rapport intérimaire), *Työpoliittinen tutkimus*, n° 234, Helsinki, www.mol.fi/julkaisut/tyopollutk1.htm#_Toc1282635.
- MIRA-T (2001), *Milieu- en natuur rapport Vlaanderen : thema's*, Vlaams minister van Leefmilieu en Landbouw, Leuven.
- Moisio, A. (2002), « Essays on Finnish Municipal Finance and Intergovernmental Grants », *VATT-Research Reports*, n° 93, VATT, Institut gouvernemental de recherche économique, Helsinki, www.vatt.fi/julkaisut/tutkimus.asp?id=478.
- Nicoletti, G., A. Bassanini, E. Ernst, S. Jean, S. Santiago et P. Swaim (2001), « Product and Labour Market Interactions in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 312, OCDE, Paris, [http://appli1.oecd.org/olis/2001doc.nsf/linkto/eco-wkp\(2001\)38/\\$FILE/JT00118559.pdf](http://appli1.oecd.org/olis/2001doc.nsf/linkto/eco-wkp(2001)38/$FILE/JT00118559.pdf).
- Oates, W.E. (1999), « An Essay on Fiscal Federalism », *Journal of Economic Literature*, vol. 37, n° 3, American Economic Association, Stanford et Pittsburgh, www.aeaweb.org/journal/contents/sept1999.html#AN0502857.
- OCDE (1997), *Examens des performances environnementales : Finlande*, Paris.
- OCDE (1999), « Formation des travailleurs adultes dans les pays de l'OCDE : Mesure et analyse », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2000), *Études économiques de l'OCDE : Finlande*, Paris.
- OCDE (2001a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2001b), *Panorama de la santé*, Paris.
- OCDE (2001c), *Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie*, Paris, www.oecd.org/FR/document/0,,FR-document-18-nodirectorate-no-1-17305-18-no-,00.html.

- OCDE (2001d), *Secteur public – un employeur de choix ? Rapport sur le projet relatif à la compétitivité de l'employeur public*, OCDE, Paris, www.oecd.org/pdf/M00031000/M00031772.pdf.
- OCDE (2002a), « Évaluation générale de la situation macroéconomique », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72, Paris, www.oecd.org/FR/document/0,,FR-document-notheme-8-no-2-21583-0-no-,00.html.
- OCDE (2002b), « La contribution d'une retraite plus tardive à la croissance de l'emploi », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72, Paris, www.oecd.org/FR/document/0,,FR-document-notheme-8-no-2-21583-0-no-,00.html.
- OCDE (2002c), « La procédure budgétaire en Finlande », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, vol. 2, n° 2, Paris.
- OCDE (2002d), *Regards sur l'Éducation*, Paris.
- OCDE (2002e), *Prestations et salaires*, Paris.
- OCDE (2002f), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation*, Paris, www.oecd.org/FR/document/0,,FR-document-1-nodirectorate-no-12-30635-1-no-,00.html.
- OCDE (2002g), « Échanges intra-branche et intra-groupe et internationalisation de la production », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71, Paris, www.oecd.org/pdf/M00030000/M00030802.pdf.
- OCDE (2002h), *Statistiques des recettes publiques 1965-2001*, Paris, www.oecd.org/FR/document/0,,FR-document-notheme-3-no-1-35109-0-no-,00.html.
- OCDE (2003), *Examens de l'OCDE de la réforme de la réglementation : Finlande*, Paris, à paraître.
- Pekkarinen, J. (2001), « Kuntien peruspalvelujen rahoitus » (financement des services publics municipaux), 1/2001, Ministère de l'Intérieur, Helsinki, [www.intermin.fi/intermin/biblio.nsf/8C84C63B8400A4B4C2256B720045337C/\\$file/peruspalvelut.pdf](http://www.intermin.fi/intermin/biblio.nsf/8C84C63B8400A4B4C2256B720045337C/$file/peruspalvelut.pdf).
- Pingoud, K., et al. (1997), « Externe National Implementation: Finland », VTT Energy, Final Report to the European Commission Non Nuclear Energy Programme, Joint Research Centre, Seville, <http://externe.jrc.es/fin.pdf>.
- Rantala, J. (2002), « Ikääntyvien työttömyys ja työttömyyseläkejärjestelmä » (Chômeurs âgés et régime de pension chômage), *Rapports*, 2002 :28, Institut central de sécurité des pensions, Helsinki, www.etk.fi/english/6/r6-3-1.asp.
- Räty, T., K. Luoma, V. Koskinen et M-L. Järviö (2002), « Terveyskeskusten tuottavuus vuosina 1997 ja 1998 sekä tuottavuuseroja selittävät tekijät » (Productivité et efficience des centres de santé en 1997 et 1998 et explications des différences), *Rapports de recherche-ATT*, n° 88, VATT, Institut gouvernemental de recherche économique, Helsinki, www.vatt.fi/julkaisut/tutkimus.asp?id=397.
- Rapport des Autorités nordiques de la concurrence (2002), *Competitive Airlines. Towards a More Vigorous Competition Policy in Relation to the Air Travel Market*, n° 1/2002, Copenhague/Helsinki/Oslo/Stockholm, www.kilpailuvirasto.fi/download/competitive-airlines.pdf.
- Sommer, H., R. Haler, O. Channel, M. Herry, M. Buero, S. Masson et J-C. Vergnaud (1999), *Economic Evaluation of Outdoor and Traffic-related Air Pollution : A Report to the WHO Ministerial Conference*, EDMZ, Berne, Suisse.
- Statistique Finlande (2002), « Tuottavuuskatsaus » (Étude sur la productivité), *Kansantalous*, Helsinki.
- Takala, M. et H. Uusitalo (2002), « Varhaiseläkkeet muuttuvat – mutta miten ? Arvioita yksityisalojen eläkkeiden kehittämistä koskevan periaatesopimuksen vaikutuksista », *Rapports*, 2002 :30, Institut central de sécurité des pensions, Helsinki.

- Tarjanne, R. et K. Luostarinen (2001), « Economics of Nuclear Power in Finland », Université technologique de Lappeenranta.
- Tarjanne, R. et S. Rissanen (2000), « Nuclear Power: Least-Cost Option for Baseload Electricity in Finland », The Uranium Institute 25th Annual Symposium, Londres, www.world-nuclear.org/sym/2000/tarjanne.ftm.
- Tervonen, J., H. Metsäranta et A. Goebel (2001), « Estimating and Charging Marginal Transport Costs in Finland », *Publications of the Ministry of Transport and Communications*, n° 28, Helsinki, www.mintc.fi/www/sivut/dokumentit/julkaisu/julkaisusarja/2001/28a_en.pdf.
- Tuomiario, M. (2001), « Yritysten kansainvälistyminen ja työvoiman kysyntä ». *Series B*, n° 175, ETLA, Institut de recherche de l'économie finlandaise, Helsinki, www.etla.fi/english/research/publications/searchengine/pdf/abstract/b175eng.pdf.
- VATT (2002), « Rakenteellinen työttömyys. Tutkimusinventaaari ja politiikkajohtopäätökset », H. Räisänen (éd.), *Etudes*, n° 92, Institut gouvernemental de recherche économique, www.vatt.fi/julkaisut/tutkimus.asp?id=454.
- Vuorento, R. (2001), « Kuntasektorin rekrytointitarve suuri », *Finnish Labour Review*, 1/2001, Ministère du Travail, Helsinki, www.mol.fi/svenska/aktuellt/vuorento.pdf.
- Ylitalo, E. (1998), « Forest Taxation in Finland – A Review of the Systems Currently in Use », METLA (Finnish Forest Research Institute), Helsinki, www.metla.fi/hanke/3006/pdf/fore_tax.pdf.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Évolutions, perspectives et enjeux macroéconomiques	21
Évolution économique récente	22
L'orientation de la politique monétaire est adaptée	34
Politique budgétaire	35
Prévisions à court terme	39
Principaux enjeux	43
II. Vieillesse, réforme des pensions et finances publiques à long terme	45
Les tendances démographiques	45
Le système actuel et la réforme des pensions	45
Finances publiques à long terme	56
Résumé	60
III. Améliorer l'efficacité des dépenses publiques	63
Les déterminants de l'évolution des dépenses publiques	66
Maintenir l'effort global de rigueur budgétaire	67
Problèmes de dépenses publiques dans les collectivités locales	70
Transferts : des réformes essentielles sont en cours	82
Veiller à l'efficacité de la prestation de services publics	82
Synthèse	97
IV. Accélérer la croissance de la production potentielle	101
Productivité : quelques points forts, mais pas suffisamment diversifiés	102
Le marché du travail : des objectifs ambitieux ont été fixés	110
Marchés de produits : améliorer la concurrence et renforcer la privatisation	119
Marchés financiers : vigilance dans le domaine bancaire	126
Développement durable	129
Notes	146
Glossaire des abréviations	159
Bibliographie	160
<i>Annexes</i>	
I. Exemples des effets de la réforme des retraites sur les niveaux individuels des pensions	166
II. Chronologie économique 2002	168

Encadrés

1. Nokia, fiche descriptive	25
2. Résumé des mesures prévues dans le projet de budget 2003	40
3. La réforme des pensions	48
4. Cadre institutionnel et préfinancement du système de pensions liées aux gains	59
5. Le processus budgétaire annuel	69
6. Le mécanisme de péréquation fiscale entre les municipalités	77
7. Rémunération des douaniers : un exemple du nouveau système de rémunération des salariés de l'État	86
8. Recommandations pour la réforme des dépenses publiques	99
9. L'UMTS (téléphonie de la troisième génération)	109
10. Groupes de travail sur la réforme fiscale	116
11. Prise en compte des différents aspects du développement durable	130

Tableaux

1. Demande et production	24
2. Contribution des activités manufacturières à la croissance	26
3. Compte d'affectation des ménages	28
4. Évolution du marché du travail	31
5. Comparaisons internationales du taux de chômage	31
6. Prix et salaires	33
7. Finances publiques	37
8. Prévisions à court terme	41
9. Décomposition du coût des pensions	56
10. Les finances publiques à long terme	58
11. Le processus budgétaire annuel	70
12. Répartition des responsabilités de dépenses entre administrations centrale et locales	71
13. Ressources financières des municipalités	74
14. Évaluation de l'impact du mécanisme de péréquation fiscale	78
15. Recommandations en vue de nouvelles mesures prises	103
16. Taux nets de remplacement pour un ouvrier au chômage	118
17. Principales sociétés à capitaux publics	125
18. Principaux indicateurs : changement climatique	131
19. Émissions de gaz à effet de serre et indicateurs sectoriels	132
20. Indicateurs de performance : pollution atmosphérique	139
21. Engagements relatifs aux émissions de polluants atmosphériques	140
22. Sylviculture : indicateurs de performance	143

Annexe

A.1. Pensions versées dans différents cas de figure	167
---	-----

Graphiques

1. Évolution mensuelle de la production	21
2. Principaux indicateurs dans une perspective internationale et à long terme	23
3. Croissance de volume à l'exportation et à l'importation	27
4. Consommation privée	29
5. Inflation	33
6. Évolution des taux d'intérêt et du taux de change	34
7. Capacité de financement des administrations publiques	36

8. Évolution des différents indicateurs de l'excédent des administrations publiques	38
9. Les aspects démographiques du vieillissement en Finlande	46
10. Âge de départ à la retraite dans certains pays de l'OCDE	47
11. Incitations financières à partir à la retraite dans le cadre du régime des pensions	50
12. La retraite selon le régime de pension	52
13. Incitations financières à partir à la retraite dans le cadre de régime de chômage et d'invalidité	53
14. Taux de cotisation au titre des pensions	55
15. Principaux postes de dépenses courantes de l'administration publique	64
16. Les dépenses publiques dans le contexte international	65
17. Revenus, dépenses et emploi dans les municipalités	75
18. Recettes des municipalités : les rôles respectifs de l'impôt et des dotations de l'État	76
19. Répartition de l'impôt municipal sur le revenu à taux uniforme	79
20. Municipalités par nombre d'habitants	80
21. Comparaison internationale des dépenses de santé	87
22. Financement et prestation des soins de santé publics	88
23. Enseignement tertiaire dépenses et participation	96
24. Productivité de la Finlande, comparée à celle de la Suède et de la zone euro	106
25. Productivité du travail par secteur	107
26. Structure de la population d'âge actif	111
27. Taux d'emploi	112
28. Position sur le marché du travail des travailleurs peu qualifiés	113
29. L'éventail des salaires dans un certain nombre de pays de l'OCDE	114
30. Indices boursiers	127
31. Options pour lutter contre le changement climatique : dépenses en capital et de fonctionnement, et facteurs d'émission	133
32. Taxation du carbone selon le combustible et son utilisation	135
33. Concentrations de polluants atmosphériques dans les grandes villes des pays de l'OCDE	138
34. Externalités de la pollution atmosphérique due à différents types de véhicules	142

STATISTIQUES DE BASE DE LA FINLANDE (2001)

LE PAYS

Superficie (1 000 km ² , 1999)	338.1	Villes principales (milliers d'habitants, fin 2001) :	
<i>dont:</i>		Helsinki	559.7
Terres cultivées	27.0	Espoo	216.8
Forêts	229.4	Tampere	197.8
Lacs	34.1	Vantaa	179.9

LA POPULATION

Population (milliers, fin 2001)	5 195	Population active (milliers)	2 605
Densité au km ² de superficie terrestre	17.1	Population active occupée (milliers)	2 367
Accroissement naturel net (milliers)	7.6	Population active occupée (% du total) :	
Solde net des migrations (milliers)	5.8	Agriculture, sylviculture et pêche	5.7
		Industrie et construction	21.0
		Services	73.3

LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Composition du Parlement (nombre de sièges) :		Gouvernement, nombre de ministres :	
Parti social-démocrate	51	Parti social-démocrate	7
Parti centriste	48	Coalition nationale (conservateurs)	7
Coalition nationale (conservateurs)	46	Alliance de gauche	2
Alliance de gauche	20	Parti du peuple suédois	<u>2</u>
Ligue verte	11	Total	<u>18</u>
Parti du peuple suédois	11		
Ligue chrétienne	10		
Autres	<u>3</u>		
Total	200	Dernières élections générales : 21 mars 1999	

LA PRODUCTION ET LE SECTEUR PUBLIC

Produit intérieur brut (EUR milliards)	136.0	Consommation publique (en % du PIB)	21.0
PIB par habitant (en EUR)	26 175	État (en % du PIB) :	
Formation brute de capital fixe :		Dépenses courantes et dépenses en capital	44.3
En % du PIB	19.8	Recettes courantes	49.2
Par habitant (en EUR)	5 171		

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en % du PIB)	40.1	Importations de biens et services (en % du PIB)	31.7
Principales exportations (en % du total) :		Principales importations (en % du total) :	
Métallurgie, machines et transport	27.9	Biens intermédiaires	39.2
Équipement électrique et optique	27.5	Biens de consommation	24.7
Bois, pâte à papier et papier	26.6	Biens d'équipement	24.4
Autres biens	17.9	Énergie	11.7

LA MONNAIE

Unité monétaire : Euro		Unités monétaires par USD, moyenne journalière :	
		Année 2002	1.061
		Décembre 2002	0.982

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques de la Finlande ont été évaluées par la Comité le 9 janvier 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 21 janvier 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par David Turner, Philip Hemmings and Seija Parviainen sous la direction de Peter Hoeller.

•

L'étude précédente de la Finlande a été publiée en décembre 2001.

Extrait de :
OECD Economic Surveys: Finland 2003

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2003-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2004), « Évolutions, perspectives et enjeux macroéconomiques », dans *OECD Economic Surveys: Finland 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2003-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.